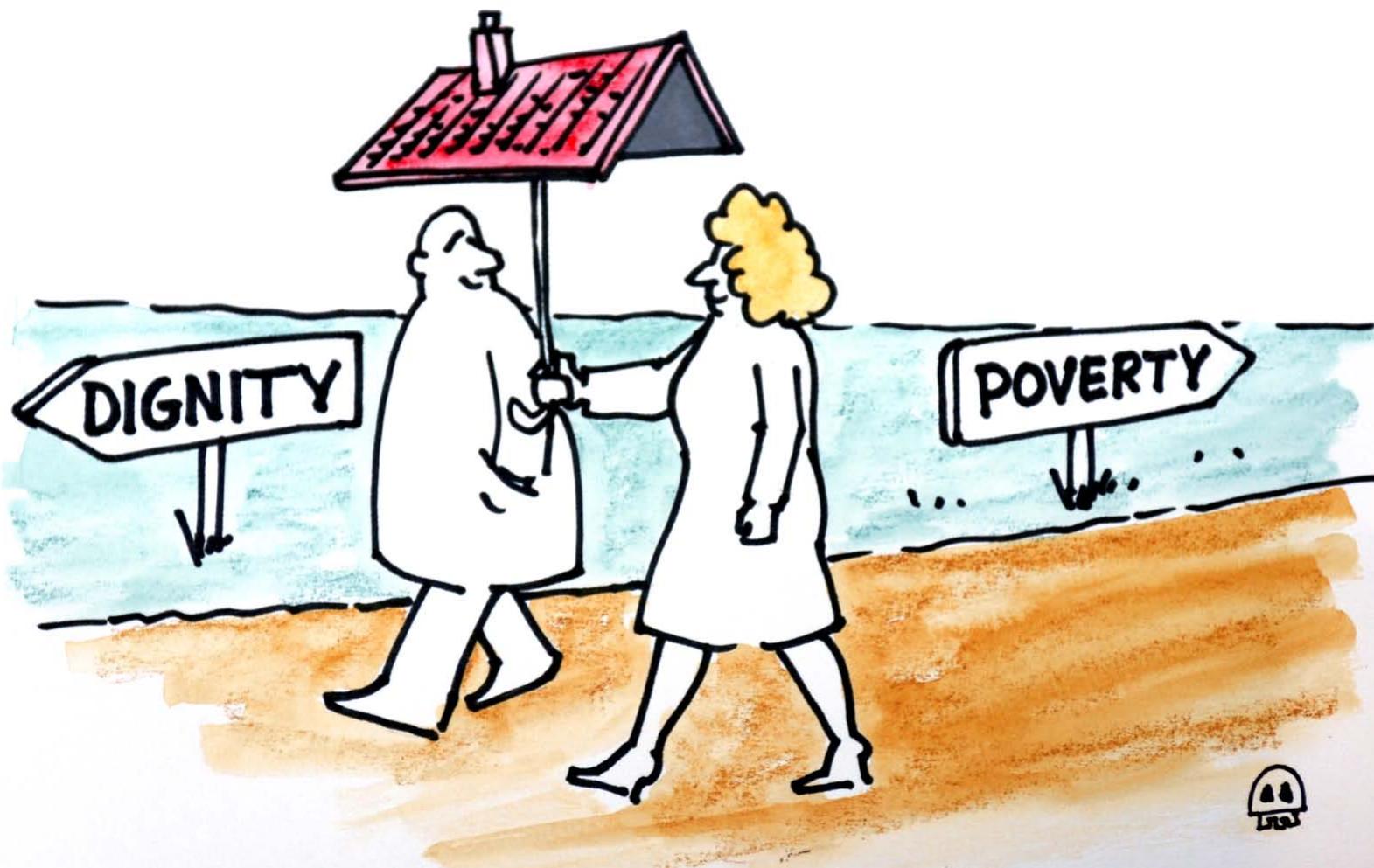


Présidence européenne danoise 2012



**11^{ème} Rencontre européenne des personnes en situation de Pauvreté
13 & 14 mai 2012 – Bruxelles**

**Sans-abrisme et Droit au logement en temps de crise
Avoir un toit suffit-il pour se sentir chez soi dans l'UE de 2012?**



Soutenu par la Commission européenne
Organisé avec l'aide du réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN)
Accueilli au Palais d'Egmont par le Gouvernement belge



11th European Meeting of People
Experiencing Poverty

eu2012.dk

DANISH PRESIDENCY
OF THE COUNCIL OF THE
EUROPEAN UNION 2012



Sans-abrisme et Droit au logement en temps de crise

Avoir un toit suffit-il pour se sentir chez soi dans l'UE de 2012?

**11^{ème} RENCONTRE EUROPÉENNE
DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ**

10 & 11 MAI 2012

Palais d'Egmont – Bruxelles

Soutenu par la Commission européenne
Organisé avec l'aide du réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN)
Accueilli au Palais d'Egmont par le Gouvernement belge

Remerciements

Coordinatrice – Micheline GERONDAL

Rapport final – Edward THORPE

Photographe – Maciej SZKOPANSKI

Couverture – Emile DE BOLLE © EAPN

ISBN 978-2-930252-73-5

La langue originale de ce rapport est l'anglais.

Contenu

Déclaration des Délégués	5
Les délégués à la 11e rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté sortent le carton rouge aux institutions européennes	5
Session d'ouverture – Introductions	7
Présentations créatives – La réalité des personnes en situation de pauvreté en Europe	9
Ateliers et Réunions de dialogue	13
L'impact de la crise financière	13
Les groupes les plus touchés	14
Le droit au logement	15
Le logement d'abord	15
Des solutions intégrées	17
Les stratégies nationales de lutte contre le sans-abrisme	17
Le rôle de l'Europe	18
Le logement social	19
Réglementer/Stimuler le secteur privé	21
Prévenir les expulsions	22
Les services d'urgence	23
L'accompagnement transitoire	24
Garantir l'accès aux services sociaux	24
Les services spécifiques aux groupes vulnérables	25
Les approches coopératives	26
La dignité et les droits	27
La participation	27
Le revenu minimum	28
La criminalisation des personnes en situation de pauvreté	28
Agir et modifier les attitudes	28
Plénière de clôture – conclusions	30
Conclusions – Principaux messages	33
Annexe I – manifestations parallèles	35
Première manifestation parallèle	35
Deuxième manifestation parallèle	35
Annexe II – Liste de présence	36



C'est la forme d'une déclaration commune que prend la première contribution des personnes en situation de pauvreté à la 11^{ème} Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté. Elle est lue lors de la plénière inaugurale par Sabrina Emilio de la délégation italienne et s'adresse à l'ensemble des Institutions européennes. Vous en trouvez ci-dessus la transcription in extenso.

Les délégués à la 11^{ème} rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté sortent le carton rouge aux institutions européennes

C'est aujourd'hui la 11^{ème} Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté. Pour certains d'entre nous c'est une nouvelle expérience passionnante. Pour d'autres, un événement annuel. Pour nous tous, c'est un moment d'espérance pour un changement possible.

Mais jamais comme cette année, nous ne nous sommes sentis découragés et abandonnés par ceux qui prétendent être de notre côté, travailler pour nous, avec nous.

De plus en plus de personnes sans abri ou qui vivent dans la précarité (pas besoin de statistiques officielles, il suffit de regarder autour de nous, il suffit de demander aux opérateurs des centres d'hébergement), de plus en plus de gens perdent leur maison parce qu'ils ne peuvent pas se permettre de payer le loyer ou le prêt, les gens sont de plus discriminés.

Le chômage augmente partout, les travailleurs se sentent de plus en plus précaires, les jeunes ne peuvent pas imaginer un avenir. «Moi, maintenant, je n'ai pas de rêves» comme le dit une jeune fille de 17 ans. Il y a-t-il quelque chose de pire que de n'avoir aucun rêve à 17 ans?

Tout cela arrive parce que les gouvernements des Etats membres et les institutions européennes ne vont pas au-delà d'un budget équilibré. Ils font payer les coûts de la crise aux pauvres, aux faibles, qui n'ont pas créé cette dette, tandis que les vrais coupables, ils sortent indemnes, si ce n'est plus riches.

Nous croyons que les dirigeants européens ont perdu de vue l'objectif qui a donné naissance, il y a 60 ans, à l'Union européenne: un objectif qui visait le respect des droits, le bien-être pour tous, solidarité et coopération.

Nous demandons que vos belles paroles soient suivies d'action. Les politiques actuelles de lutte contre la crise ne font qu'augmenter la pauvreté et l'exclusion sociale. Vous devez comprendre ce message et agir en conséquence: c'est l'avenir de l'Europe qui est en jeu!

Nous aussi nous avons des droits, et pas seulement sur le papier. Nous avons le droit à un revenu minimum adéquat, à un travail de qualité, à des services sociaux accessibles et efficaces, à l'eau, à un toit, à l'électricité, à la santé.

Nous n'avons jamais pensé que les Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté étaient la solution à tous les maux. Mais nous savons qu'elles sont une occasion, peut-être unique, de faire entendre notre voix, d'avoir une incidence directe sur les politiques futures qui nous touchent de près, et qui touchent l'ensemble de la société aussi.

Nous demandons une stratégie européenne pour l'inclusion avec des mesures concrètes au niveau local, national et européen. Une stratégie visant à atteindre l'objectif européen de réduction de la pauvreté. Ces politiques affectent nos vies de tous les jours et nous voulons apporter notre contribution pour les juger, les mettre en œuvre et les évaluer.

Nous voulons être entendus et vus, non seulement dans cette salle, mais aussi dans les espaces publics. C'est pour cela que, aujourd'hui, à 12h30, un ou deux représentants de certaines délégations nationales vont quitter la réunion pour aller devant le Conseil de l'Union européenne et prendre une photo symbolique, agitant notre carton rouge et laissant nos messages là-bas. Nos collègues resteront ici parce que cette réunion est importante. Cependant, nous pensons que vous comprendrez que cette période si difficile pour nous, exige des mesures extraordinaires.

Enfin, la Présidence danoise nous rappelle la fable «Les habits neufs de l'Empereur» de Hans Christian Andersen. Aujourd'hui, en agitant notre carton rouge aux institutions européennes nous voulons mettre en évidence, votre incapacité à prendre au sérieux les engagements que vous avez signés lorsque vous vous êtes accordés sur l'objectif de réduction de la pauvreté, nous sommes inspirés par l'histoire de l'enfant qui eut le courage de révéler, à tout le monde que l'empereur était nu. Une révélation qui a marqué, dans la fable, un nouveau départ pour l'empereur. Nous espérons que notre action aujourd'hui, aura un résultat similaire.





Jesper BRASK FISCHER, Secrétaire Permanent Adjoint, Ministère danois des Affaires sociales, présente les excuses de Karen Hækkerup, Ministre danoise des Affaires sociales, qui, malade, ne pourra participer à la Rencontre. La Ministre suivra l'événement important qu'est la Rencontre via le webstream et écoutera attentivement ce que les délégués ont à dire.

M. Fischer remercie ensuite les délégués qui ont voulu faire passer, dans leur déclaration, un message combinant force et clarté. S'il comprend leur souhait de donner un carton rouge aux Institutions de l'UE, il espère pouvoir poursuivre le débat au nom du Conseil de l'Union européenne dont le Danemark occupe actuellement la Présidence.

Il rappelle ensuite aux délégués le peu de législations communes à l'UE dans le domaine social, tout en ajoutant que certains processus, comme la Méthode Ouverte de Coordination (MOC), ont été pour les Etats membres l'occasion de nombreux échanges autour d'objectifs et de défis communs. Qui plus est, la nouvelle stratégie globale de l'UE – UE 2020 – place les objectifs d'inclusion sociale et de réduction de la pauvreté sur le même pied que ceux de croissance économique et de création d'emplois.

A ce jour, le succès n'a pas encore été au rendez-vous. Le nombre de personnes menacées par la pauvreté dans l'UE a augmenté de près de 2 millions d'unités, chiffres de 2009-10. Même si nous ne disposons pas de données plus récentes, il est clair que la situation ne s'est pas améliorée depuis lors. Force est d'admettre que l'on ne s'attendait pas à ce qu'un nombre si élevé de pays soient confrontés si longtemps à des problèmes économiques d'une telle ampleur.

La Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté, qui porte sur le sans-abrisme et le droit au logement en temps de crise, revêt donc une grande importance. M. Fischer rappelle combien il est crucial de traiter avec grand respect les personnes en situation de pauvreté, car elles sont les seules à connaître la réalité de cette expérience. La Rencontre d'aujourd'hui a pour but de faire entendre leurs voix.

C'est en 2002 que la Présidence danoise a organisé la première Table ronde européenne sur la pauvreté et l'exclusion sociale à Aarhus. Décision y a été prise que toutes les parties prenantes seraient associées à la lutte contre la pauvreté; la Conférence du jour montre l'importance donnée à cette approche. Ce sont des efforts collectifs qui nous donneront les meilleurs résultats.

Nombreux sont les exemples de stratégies efficaces de lutte contre le sans-abrisme qui privilégient l'approche de type «housing first» (le logement d'abord), qui combine logement et services d'accompagnement appropriés pour

répondre aux besoins supplémentaires. Nombreuses sont les preuves de l'efficacité de cette approche, qui donne des taux très bas de rechute dans le sans-abrisme. Des ressources s'imposent pour mettre en place de nouvelles initiatives et des méthodologies ciblées dans le cadre de stratégies de lutte contre le sans-abrisme.

László ANDOR, Commissaire européenne en charge de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, explique ensuite que les dernières élections locales, régionales et nationales nous adressent un message clair: l'Europe doit changer de cap et le systématisme des mesures d'austérité n'est plus acceptable. Nous ne parviendrons jamais à combattre la pauvreté tant que les politiques économiques européennes ne seront pas plus équilibrées. Un assainissement fiscal plus intelligent est nécessaire.

La stratégie UE2020 contient l'objectif de sortir au moins 20 millions de personnes de la pauvreté et de l'exclusion sociale à l'horizon 2020. Quand cette décision a été prise il y a deux ans, les critiques pointaient déjà le manque d'ambition de l'objectif. Aujourd'hui ils le disent peu réaliste. Mais il ne sera impossible que si nous sommes incapables de recréer les conditions de la croissance dans les pays les plus touchés par les niveaux élevés de chômage, notamment ceux qui se situent en périphérie de l'Union européenne.

Alors que le fossé entre les Etats membres de l'UE se creuse, nous devons recréer une nouvelle solidarité entre les pays, ainsi qu'au sein d'un même pays, la solidarité nécessaire pour financer les services sociaux. Sans nouveaux investissements, le potentiel économique de certains pays est menacé, leurs populations risquant de plus en plus de devoir émigrer à la recherche d'emplois.

Si la Commission européenne a une capacité très limitée d'intervention directe dans les politiques sociales des Etats membres, nous avons voulu encourager les pays à protéger leurs populations les plus vulnérables, tout en demandant explicitement à des pays comme la Bulgarie et l'Estonie d'intensifier leur lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Nous avons déjà envoyé nos «équipes d'action» dans les 8 Etats membres où les taux de chômage sont les plus élevés pour les aider dans leur recherche de solutions.

La Commission, qui est en train d'analyser la manière dont plusieurs Etats membres prétendent s'attaquer au sans-abrisme, s'efforcera d'accompagner les stratégies nationales, régionales et locales de lutte contre le phénomène. Un financement européen sera maintenu pour aider à identifier les causes du sans-abrisme et les exemples de bonne pratique, notamment via une évaluation des approches novatrices.

D'après le Commissaire Andor, la devise unique et le Marché unique ne sont pas les seuls ciments de l'esprit européen! Nous partageons également des valeurs sociales, la solidarité, l'égalité des chances et la justice sociale. Nous devons entamer d'urgence un débat sur les réponses politiques malheureuses qui criminalisent les sans-abri, tout en analysant les liens entre l'approche européenne d'intégration des Roms et de lutte contre la pauvreté des enfants et ses politiques de logement et de lutte contre le sans-abrisme.

Nous devons intensifier nos efforts pour prévenir le sans-abrisme, notamment en envisageant une réglementation des marchés financiers, qui figurent parmi les causes systémiques de ce phénomène. Force également est d'examiner l'impact des politiques de soins de santé, d'accompagnement dans l'emploi, d'aide alimentaire, de droits humains, de développement régional, etc. Pour soutenir ces efforts, la Commission a proposé qu'au moins 20% de l'enveloppe totale du Fonds social européen aillent à l'inclusion sociale. Nous continuerons d'encourager les Etats membres à accepter cette proposition.

Maggie DE BLOCK, Secrétaire d'Etat belge en charge de l'intégration sociale et de la lutte contre la pauvreté, souhaite la bienvenue aux délégués au nom du Gouvernement belge. Elle dit comprendre le mécontentement que les participants ont voulu exprimer via leur carte rouge. La crise actuelle a des effets dévastateurs, dont les personnes en situation de pauvreté sont les premières et les principales victimes. Cette période d'austérité a obligé le gouvernement à réduire ses dépenses sociales.

Elle ajoute qu'en Belgique, le gouvernement cherche à réaliser les réformes structurelles nécessaires pour créer les emplois dont nous avons besoin et garantir la croissance tout en réduisant les dépenses. S'y ajoute un objectif ambitieux de réduction de la pauvreté, tandis que tout doit être fait pour atteindre les populations les plus vulnérables. Il est important d'utiliser tous les moyens à notre disposition et d'assurer une bonne coordination entre tous les niveaux du gouvernement.

Il est également essentiel que les autorités écoutent les personnes en situation de pauvreté, si elles veulent élaborer des politiques cohérentes. Le Ministère fédéral belge veut travailler la main dans la main avec les populations en situation de pauvreté via une série de projets participatifs, des moments de consultation et de véritables échanges. La Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté, au même titre que d'autres réunions de ce type, s'imposent et s'imposeront tant que subsistera la pauvreté.

L'événement du jour a pour thème le sans-abrisme et le droit au logement. En Belgique, les personnes en situation de pauvreté ont été étroitement associées à l'élaboration de la feuille de route fédérale. Il y a tout juste une semaine, la Secrétaire d'Etat, Maggie de Block, s'est rendue dans plusieurs centres à travers la Belgique pour écouter ce qu'avaient à lui dire les usagers à propos des services à mettre en place ces prochaines années. Les efforts ont également été nombreux pour coordonner les politiques avec les collectivités locales, avec les ONG et avec les autres entités concernées. La coordination des politiques européennes est également une manière de combattre le sans-abrisme, comme l'affirmaient les conclusions du Conseil en 2010.

Dominique PION, déléguée française de la 10^{ème} Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté explique combien les Rencontres européennes peuvent être importantes et enrichissantes pour les populations vulnérables. Elles permettent de comprendre que les personnes en situation précaire ne sont pas seules, qu'elles connaissent les mêmes défis et les mêmes interrogations dans tous les pays européens, et que la crise rend leur vie encore plus difficile.

Cependant, les questions posées par les délégués et les recommandations qu'ils ont formulées ont trouvé si peu de réponses que nous ne voyons aucune évolution d'une année à l'autre. D'aucuns pourraient facilement penser qu'il s'agit en fait d'une perte de temps et que les délégués parlent dans le vide, malgré l'expérience de la réalité de la pauvreté qu'ils ont acquise tout au long de leur vie. L'absence de représentants politiques, lors des rencontres, témoigne d'un manque total de respect.

Quoi qu'il en soit, des actions comme celles-ci, qui encouragent la participation directe, sont essentielles pour donner la parole aux personnes en situation de pauvreté et leur permettre de formuler des messages communs, comme celui-ci: les sans-abri et les exclus du logement sont des citoyens de plein droit, des acteurs et des parties prenantes de la vie des communautés locales. Il est crucial que les Rencontres européennes soient organisées chaque année, dans un esprit participatif. Le dialogue doit se maintenir avec les politiciens et avec les responsables.

Madame Pion conclut son intervention sur une note personnelle: le fait d'avoir participé à la Rencontre lui a permis de s'exprimer, de reprendre le contrôle de sa vie, de se faire entendre et de défendre ses propres idées. Elle vient de voter, pour la première fois en 8 années, car elle a retrouvé le sentiment de sa propre citoyenneté.

Présentations créatives – La réalité des personnes en situation de pauvreté en Europe



Comme ce fut le cas ces dernières années, les délégations nationales ont été invitées à préparer une présentation créative censée illustrer la réalité de la pauvreté. Les présentations devaient se concentrer sur le thème de l'année: le sans-abrisme et le droit au logement en temps de crise financière. Elles pouvaient prendre la forme de jeux de rôle, de films ou de présentations powerpoint.

<http://www.eapn.eu/en/news-and-publications/news/eapn-news/11th-european-meeting-of-people-experiencing-poverty-homelessness-and-housing-rights-in-the-context-of-the-crisis>

Autriche – Un jeu de rôle illustrant les nombreux obstacles que doit surmonter un couple, dont l'un des membres est en chaise roulante, pour accéder au logement. Ils doivent refuser le premier appartement, situé à un deuxième étage sans ascenseur. On leur propose ensuite un agréable appartement dans un immeuble avec ascenseur, mais ils doivent déposer une garantie de 3 mois, qu'ils n'ont pas. Enfin, ils se retrouvent dans un centre d'hébergement, mais ne peuvent rester ensemble, les hommes et les femmes étant logés séparément. S'ils veulent rester ensemble, ils devront quitter le refuge et se retrouveront... sans-abri.

Belgique – Une vidéo montrant les obstacles au logement sur le marché privé de la location. Outre l'obstacle du prix, nombreuses sont les personnes victimes de discriminations. Quand il a le choix de la personne à qui confier son logement, le propriétaire rechignera à le louer à un parent isolé ou à qui que ce soit dont le style de vie n'est pas «traditionnel». Il préférera toujours l'option la plus sûre de l'homme ayant un bon revenu; en conséquence, les populations vulnérables n'ont qu'un choix très limité sur le marché privé, alors que le logement social, lui, est souvent complet.

Bulgarie – Une présentation powerpoint «Revenus versus logis» montrant le problème systémique du lien entre niveaux de revenus et coûts du logement. Le salaire moyen s'élève à 250 euros par mois. La moitié de cette somme est utilisée pour répondre aux besoins fondamentaux (nourriture, eau, santé), ce qui ne laisse que 125 euros pour payer le logement, les vêtements, etc. ... «Il est mathématiquement impossible pour un citoyen moyen de payer une hypothèque». C'est ainsi que plusieurs générations d'une même famille sont souvent obligées de partager un même toit. «Leur confiance en eux et leurs perspectives d'avenir sont très réduites.»

Chypre – Une présentation powerpoint illustrant les nombreux mécanismes nationaux censés aider les

ménages à bas revenus à accéder à leur propre logement. Reposant sur le principe d'un engagement fort en faveur de la cohésion sociale, ils créent des conditions plus favorables: moins d'1% de la population connaît de graves difficultés de logement (même si tous les logements ne sont pas de bonne qualité). «Il n'y a pas d'enfant de rue, ni de sans-abri, personne ne mendie de quoi manger ... nous souhaitons tout faire pour que cela ne devienne jamais réalité.»

République tchèque: un film montrant, dans le style du cinéma muet, un sans-abri dormant sur le banc d'un parc et rêvant de son «doux logis». Dans son rêve, assis dans un canapé confortable, il boit du thé et lit le journal. Mais le rêve s'achève et il se réveille sous la pluie. Il se rend dans un foyer d'accueil: complet. Il fouille les poubelles pour se fabriquer son propre «doux logis» avec du carton et des déchets. Voilà la réalité, aujourd'hui, de 12.000 personnes en République tchèque. Qui plus est, des délégués ajoutent que les espaces publics sont interdits aux sans-abri: la police a reçu l'ordre de les réveiller et de les expulser.

Danemark – un film montrant que, même dans un pays dont le système social a bonne réputation, certaines personnes continuent à passer à travers les mailles du filet. Malgré tous les abris de nuit, certains doivent dormir dans la rue, faute de lits en nombre suffisant ou parce que les chiens n'y sont pas autorisés. On voit ensuite quelques photographies de sans-abri, ponctuées d'une chanson intitulée "Homeless" de «Bo Callaby & Friends», sortie au Danemark au profit d'une organisation caritative pour sans-abri:

*"Je me traîne sur le trottoir, la tête baissée..
Vous pouvez dire que je suis un perdant, un clown qui se cache pour pleurer
Mais je suis seulement un sans abri, un homme avec des idées
Et toi dans ta voiture rutilante, qui bois dans les bars branchés
Je sais qui tu es. J'étais comme toi.
Je dors sous les porches à l'abri de la pluie
Mon corps est malade, mon cerveau est fatigué
La vie était si bonne pour moi avant le crash
Maison, voiture, fêtes, de l'argent plein les poches
Mais toi, avec tes bagoues en diamant, entouré d'objets merveilleux
Tu peux me raconter ce que tu veux. J'étais comme toi.
Que ferais-tu si ton pire cauchemar se réalisait?
Que dirais-tu si tout ton monde s'écroulait ainsi?
Tu perds ton boulot, ta maison, ta femme
Adieu mes enfants, au revoir la vie.*

Estonie – une présentation intitulée «La Bataille – un aperçu de la réalité estonienne du sans-abrisme», montrant que le nombre de sans-abri n'a jamais été aussi élevé, principalement dans la capitale Tallinn. La crise a créé de nouveaux profils de sans-abri qui, incapables de payer ou d'entretenir leur logement, ont perdu tout lien familial. Le niveau des pensions ne suffit pas pour payer les charges communales et les jeunes n'ont pas d'emploi.

Pourtant, les médias présentent les sans-abri comme s'ils venaient d'une autre planète, comme s'ils n'étaient plus des êtres humains. Les sans-abri semblent avoir perdu le droit de porter ne serait-ce qu'un nom. Dans les faits, si une personne ne trouve pas d'emploi dans l'année suivant la perte de son emploi ou de son logement, ses chances de se relever sont nulles.

Finlande – un film montrant deux enfants qui jouent avec une grande maison de poupées qui abrite une famille entière. Celle-ci rencontre des problèmes et doit quitter son domicile. Mais qui viendra vivre dans cette jolie maison? Pour chaque personne que la jeune fille propose, le garçon rétorque une raison qui les empêche de s'installer dans la maison: un homme est trop pauvre («Il n'a même pas d'argent! Il ne trouvera pas d'emploi car il ne parle pas le finnois»). Un autre est drogué («Il vit dans une cage d'escaliers, pas dans une maison»). Le troisième est un «voyou», qui semble pourtant revenu dans le droit chemin («Mais on ne sait jamais avec ce genre de personnage!»). La maison coûte trop cher pour une mère isolée qui doit s'occuper de deux enfants. Et l'hiver approche... La Finlande compte 7.400 sans-abri, alors qu'il y a dans la seule ville d'Helsinki, quelque 25.000 appartements inoccupés.

France – Un jeu de rôle montrant la délégation française construisant une maison modèle pour illustrer combien il est difficile pour un sans-abri d'avoir le «privilege» d'accéder au logement. Les «bâtisseurs» utilisent toutes les briques virtuelles nécessaires pour garantir un accès effectif à un logement durable et surmonter toutes les obstacles auxquels sont confrontées les populations vulnérables. Parmi les solutions, citons l'aide pour constituer les garanties bancaires, pour remplir les formulaires complexes, pour obtenir une indemnité de logement, un accompagnement social, pour accéder aux soins de santé, aux structures sportives, aux magasins, aux associations locales, etc.

Allemagne – Une vidéo présente l'histoire vraie de la ville de Hambourg, intitulée «La ville appartient à tout le monde». On y voit les images d'un pont surplombant une route, sous lequel des sans-abri s'abritaient de la pluie et du vent. Ils se sont rassemblés en petite

communauté et ont obtenu qu'on leur donne un générateur. Malheureusement, en 2011, les collectivités locales ont financé, à concurrence de 118.000 euros, la pose de pierres pour gêner la présence des sans-abri sous le pont, avant d'ériger une haute clôture pour qu'ils ne puissent plus y accéder. De nombreuses personnes et associations locales ont protesté contre la pose de la clôture qui symbolisait une politique sociale déshumanisée et que les autorités ont fini par enlever, deux semaines plus tard. La population locale avait été jusqu'à apporter du mobilier, des couvertures et de la nourriture aux sans-abri. Si nous nous réjouissons de cette preuve que la ville appartient à tout le monde, il reste un bon millier de sans-abri dans les rues de Hambourg.

Grèce – une présentation powerpoint montrant des photographies d'expulsions et de manifestations dans le pays. On y voit la dure réalité des nombreuses personnes qui viennent de perdre leur emploi ou leur logement. Dans le même temps, les indemnités de logements ont été suspendues dès 2010 en raison des nombreuses coupes sombres dans les budgets de sécurité sociale. Athènes est une ville «en état de crise humanitaire», avec une augmentation de 35% des personnes recherchant un abri. Les ressources manquent cruellement, au même titre que la moindre coordination stratégique pour répondre aux défis du moment. La Grèce est considérée comme un «nouveau laboratoire social qui menace le modèle social européen». Un nouveau modèle de développement est nécessaire, qui se baserait sur les principes de durabilité, d'écologie, de participation, de justice sociale et de solidarité, qui permettrait à tout un chacun de vivre dans la dignité.

Islande – Une vidéo dramatique portant le message «défendez vos maisons» et illustrant l'impact dévastateur de la crise financière sur les familles. Un extrait montre une famille expulsée de son domicile par la police. Dans un autre, un homme préfère détruire sa maison, plutôt que de voir un banquier la saisir. Il s'est ensuite retrouvé... en prison.

Plus de la moitié des propriétaires ont des dettes qui dépassent la valeur de leur bien et un sur trois a perdu tous les montants investis dans la maison. Le loyer moyen équivaut au salaire minimum, tandis que le prix des produits alimentaires a augmenté de 55% depuis 2009. Le nombre de retraités faisant la file devant les distributions de nourriture a augmenté de 204% entre 2010 et 2011.

Irlande – Du théâtre de mime montrant des fonctionnaires qui consultent un sans-abri pour élaborer une nouvelle stratégie ou des politiques. Le sans-abri est heureux d'avoir été consulté et est satisfait du nouveau



rapport rédigé à cette occasion: "Promesses". Après la bonne réception du rapport dans les médias, le sans-abri retrouve sa réalité quotidienne et ne reverra jamais le fonctionnaire. Les Promesses prennent la poussière sur une étagère. En fin de compte, le sans-abri va retrouver le rapport dans une boîte en carton jetée dans la rue. Il lui trouve une utilité: s'asseoir dessus. Pour qu'une stratégie marche, il convient de la mener en collaboration avec les sans-abri.

Italie – Une vidéo intitulée «Nous ne demandons pas la lune, nous ne demandons qu'une maison», montrant les images de maisons détruites et des habitants qui y vivaient. Une chanson accompagne les images (Traduite de l'italien):

*C'était une très jolie maison; sans plafond ni cuisine.
On ne pouvait y entrer; car il n'y avait pas de sol.
Nous ne pouvions nous y coucher; dans cette maison, il n'y avait pas de toit.
Nous ne pouvions pas y pisser; car il n'y avait aucun pot où pisser.
Mais c'était une très jolie maison; Dans la rue des Débiles, au numéro 0.*

Lituanie – Une présentation powerpoint expliquant que, si on a construit plus de logements sociaux ces dernières années, la demande a également suivi une courbe ascendante. En outre, les logements sociaux sont rarement adéquats pour des personnes handicapées ou les familles avec des enfants en bas âge. Dans certains appartements sociaux, il n'y a ni chauffage ni eau chaude. Heureusement quelques personnes ont reçu une aide pour trouver une solution à leur problème.

Macédoine – un film intitulé «Profession: Sans-abri» montre un homme qui, accompagné de sa guitare, raconte en chantant une histoire qui, d'après lui, pourrait arriver à n'importe qui. Extrait des paroles (traduites en français):

*"Mon ami a contracté un prêt bancaire pour cultiver des poivrons, des tomates et des légumes.
Mais le destin en a voulu autrement, et pour toute fortune, il ne lui resta que sa dette. Dont il ne put se débarrasser.
La banque saisit sa maison, sa voiture et son appartement.
Il envoya ses enfants chez leurs grands-parents, et sa femme les accompagna.
Il resta seul. Plus seul que Robinson.
Il avait tout perdu et perdu tous les siens
Sans argent, où que j'aïlle, j'y vais tout seul.
Sans argent, où que j'aïlle, j'y chante tout seul."*

L'homme conclut par se message: quand nous quittons cette terre, nous ne pourrons emporter avec nous tous les biens et l'or amassés. Tout cela restera derrière nous. Mais l'amour que nous partageons est la seule chose qui demeurera à jamais.

Malte – un film raconte l'histoire d'une femme devenue sans-abri. Quand son oncle, endetté, a été menacé de perdre son restaurant, on l'a «encouragée» à mettre sa propre maison en garantie pour couvrir un emprunt. Elle était persuadée que cela donnerait à ses propres enfants une chance de mener une vie meilleure. Des avocats et son oncle l'ont convaincue qu'elle ne pourrait jamais perdre sa maison, car, si le pire devait arriver, la banque n'oserait jamais l'expulser, elle et ses enfants. «Ne sois pas stupide», lui ont-ils dit. Mais le pire arriva, son oncle la maltraitait et elle a fini par perdre sa maison. Elle sombra dans la dépression, la honte et le désespoir.

«Quand j'ai touché le fond et que je pensais que toutes les portes m'étaient fermées, un homme m'a pris dans ses bras et m'a dit vouloir m'aider à retrouver ma dignité.» Heureusement, un assistant social lui a obtenu un rendez-vous avec les services du logement et, après 18 mois, elle reçut un appartement pour elle et pour ses enfants. «J'ai parcouru le fragile chemin qui mène du sans-abrisme à la dignité».

Pays-Bas – Une présentation powerpoint illustre la réalité des personnes mal-logées. Nombreuses sont en effet les personnes qui vivent dans des logements insalubres, infestés de rats ou de souris, ou mal isolés. Les coûts de l'énergie ont atteint des sommets et certaines personnes sont confrontées à un choix cornélien: manger ou se chauffer. L'insalubrité des conditions de vie cause de nombreuses maladies et les soins de santé explosent, tant pour les personnes concernées que pour la société dans sa totalité. Une solution serait de construire des logements sociaux à prix raisonnable, pas seulement énergétiquement efficaces, mais producteurs d'énergie (via par exemple des panneaux solaires).

Norvège – une présentation montre la réalité d'une crise aux nombreuses retombées négatives: plus de chômage et un logement de moins en moins abordable. «Le marché du logement crée et creuse un fossé entre les générations, entre propriétaires et locataires, et entre immigrants et populations autochtones.» Les municipalités n'ont pas réussi à exercer leur droit de racheter 10% des nouvelles constructions pour étoffer leur offre d'un logement social ou à prix raisonnable. Il est indispensable de davantage réglementer le marché du logement et de comprendre qu'il s'agit d'un service aussi important que la santé ou l'éducation.

Portugal – Une vidéo montre des personnes vivant dans des logements insalubres ou à la rue, portant leurs quelques maigres biens, tandis que les dégâts du sans-abrisme se voient sur leurs corps. Elles sont mises en vis-à-vis d'autres images, celles de publicités pour de riches nouvelles demeures. Une pièce de théâtre est ensuite mimée: on assemble les briques d'une nouvelle «maison» et chaque brique représente un élément indispensable: la dignité, l'égalité, le respect, une vie privée, des liens sociaux et familiaux, les droits sociaux, etc. «Nous devons briser le silence. La dignité de chacun est une responsabilité collective. Pour vivre dans la dignité, vous avez besoin de pouvoir exercer le droit universel au logement.»

Slovénie – Une présentation powerpoint montre que le sans-abrisme est une violation d'un droit humain fondamental; la Slovénie ne s'est pas encore dotée d'une stratégie de lutte contre le sans-abrisme. Un dialogue s'impose entre toutes les parties prenantes, avec une participation réelle des personnes en situation de pauvreté. L'espace public peut également devenir un espace d'apprentissage, de formation, de développement personnel et de socialisation.

Espagne – Une présentation powerpoint explique que, si les gouvernements sont censés faire respecter le droit au logement, la réalité est bien différente. Accompagnée d'images montrant des images de logements insalubres et de manifestations de rue, la présentation souhaite expliquer que des maisons, jadis animées et vivantes, sont aujourd'hui en ruine. La spéculation immobilière et le chômage croissant plongent de nombreuses familles dans le désespoir. Alors que certains ne cessent de s'enrichir, il y a en Espagne près de 3 millions de logements inoccupés, amplement assez pour loger tout le monde. La demande est claire: pas de sans-abri et pas de logement sans occupant. Ensemble, nous pouvons changer le monde.»

Suède – Une présentation powerpoint montre différents quartiers où vivent les membres de la délégation et les conséquences du processus de gentrification. Dans les années 60, le gouvernement a construit en 10 ans près d'un million d'appartements. Mais faute d'investissements pour leur entretien, certains sont maintenant dans un état déplorable. Les organisations d'église proposent des asiles de nuit et des soupes populaires. Mais «vivre n'est pas suffisant; on a besoin de soleil, de liberté et d'une petite fleur».

Slovaquie – Une vidéo montre l'importance de l'apprentissage pour vivre ensemble et éviter de dresser des murs artificiels. Elle se concentre sur les discriminations et l'exclusion dont sont victimes les communautés

Roms. Malgré quelques exemples de coexistence heureuse, «les barrières qui se cachent dans les pensées deviennent réelles.» La vidéo montre des photographies de murs construits pour séparer les communautés des «blancs» et les communautés des «Roms», «comme si nous ne voulions pas comprendre que nous sommes condamnés à vivre ensemble.» Quand on essaye de garder les autres à distance, c'est soi-même qu'on aliène. Ces attitudes et ces divisions sont le résultat, non pas de la diversité, mais de la pauvreté.

RU – Une vidéo présente l'exemple du bloc des «Sept Tours» à Belfast, en Irlande du Nord, dont l'insalubrité apparaît au grand jour. Suivent des entretiens avec les résidents et des coupures de presse. Le bloc a été construit dans les années 1960 pour renforcer l'offre de logements à prix raisonnable, avant d'être attaqué par la moisissure et l'humidité, et qu'apparaissent des problèmes de chauffage et de fuites. L'organisme en charge du logement n'effectuait aucune réparation en profondeur et refusait d'écouter les plaintes des habitants. «Vous essayez d'améliorer votre logement, mais ils vous mettent des bâtons dans les roues». Les habitants ont constitué un comité pour tenter de trouver une solution aux principaux problèmes, car ils étaient exclus de la gestion du bâtiment et les conditions de vie devenaient rapidement inacceptables. Leur message fut clair: «on peut trouver des solutions, pour autant que les agences collaborent étroitement avec les résidents».



Les délégués se subdivisent en six ateliers afin d'échanger expériences, réflexions et idées tournant principalement autour de trois questions:

1. Quelles sont les principales différences observées en matière de sans-abrisme et de violation du droit au logement entre 2008 (période qui a précédé la crise) et 2012?
2. Quelles sont les bonnes et les mauvaises pratiques relatives à la lutte contre le sans-abrisme et les violations du droit au logement?
3. Comment dessiner de meilleures politiques locales, régionales, nationales et européennes de lutte contre le sans-abrisme et les violations du droit au logement?

Suivent trois rencontres de dialogue entre les participants aux ateliers et des représentants des principales parties prenantes européennes, afin de discuter des conclusions des ateliers.

Vous trouverez les thèmes, observations et recommandations de l'ensemble des ateliers et rencontres de dialogue dans les rubriques thématiques ci-dessous. Cette technique permet d'éviter les redites et de mieux mettre en évidence les messages clés formulés par les délégués.

L'impact de la crise financière

“Nombreuses sont celles qui pensaient: cela ne peut pas m'arriver à moi.”

Si l'on se réfère aux définitions du sans-abrisme et de l'exclusion du logement reprises dans la typologie ETHOS, nous constatons une augmentation évidente du sans-abrisme et de la pauvreté entre 2008 et 2012. Les tendances générales ci-dessous, et qui sont souvent étroitement liées, ont été observées dans presque tous les pays et toutes les régions en Europe:

- Le chômage augmente
- De nombreux travailleurs ont vu leurs revenus chuter
- Les loyers augmentent
- Les coûts de la vie augmentent – principalement les prix de l'énergie et de l'alimentation
- Le surendettement des individus et des familles va croissant
- De plus en plus de personnes sont incapables de

rembourser leur crédit hypothécaire

- Le nombre d'expulsion augmente
- Un plus grand nombre de personnes s'inscrit sur les listes d'attente des logements sociaux
- Les prestations sociales, et surtout les aides au logement, suivent une courbe descendante
- Les services aux sans-abris n'échappent pas aux coupes budgétaires
- La mendicité augmente
- La pauvreté et le sans-abrisme sont de plus en plus réprimés

Les délégués donnent des exemples concrets des changements survenus. A Berlin, le sans-abrisme a augmenté de 50%, les chiffres passant de 8.000 sans-abri à 12.000. Entre 2001 et 2011, en Italie, le sans-abrisme a au moins doublé et est passé de 20.000 unités à 50.000. La délégation suédoise constate la présence accrue de mendiants dans les rues alors qu'auparavant, le phénomène était très rare.

“Il est inacceptable que je ne puisse payer mes frais de base, alors que je travaille”

En Grèce, la situation est particulièrement grave. Selon les délégués, le taux de chômage a dépassé les 20% et la situation de certaines tranches de la population est encore pire (par exemple les jeunes). Nombreuses sont les personnes qui, même en ayant gardé leur emploi, ont perdu 20 à 60% de leurs revenus. Même s'il l'on dispose d'un bon niveau d'éducation, il est de plus en plus difficile de trouver un emploi décent rémunéré correctement. En outre, la loi vient de changer et facilite l'expulsion des personnes ne payant pas leur loyer. Parallèlement, les aides au logement ont été supprimées. A Athènes, le nombre de sans-abri a augmenté de 35%.

“Les sans-abri et les personnes en situation de pauvreté ne doivent pas se sentir coupables. Contrairement aux gouvernements”

D'après la délégation finlandaise, de plus en plus de personnes éprouvent des difficultés à payer des loyers élevés et sont incapables de satisfaire leurs autres

besoins. Certains travailleurs sont également confrontés à l'exclusion du logement. Aux Pays-Bas, il est de plus en plus fréquent que les familles doivent choisir à quels besoins fondamentaux elles vont répondre, car les revenus diminuent alors que les prix des loyers, de l'alimentation et surtout de l'énergie continuent leur ascension. La délégation italienne souligne qu'actuellement 31% des familles accusent un retard de remboursement de leur crédit hypothécaire.

Les délégués de plusieurs pays observent une augmentation considérable du surendettement. La délégation hongroise relève que certaines personnes ont contracté des crédits dans des devises étrangères et sont aujourd'hui contraintes de rembourser davantage après la dévaluation de leur devise nationale. En Suède, les banques ont vendu des titres de créance et, en conséquence, les taux d'intérêt et les remboursements explosent. La délégation estonienne donne l'exemple de familles dont les remboursements de crédits dépassent le coût de la vie.

En Islande, on doit parfois attendre trois ans avant d'avoir un logement social. En Allemagne, c'est de 3 à 4 ans. Dans de nombreux pays, les services aux sans-abris subissent des coupes budgétaires. A Vienne, les personnes doivent payer 4 euros la nuit dans un centre d'hébergement, auparavant gratuit. En Italie, on ferme des centres d'hébergement alors que la demande va croissant. En Belgique, les municipalités refusent de plus en plus souvent d'offrir des services de logement en prétextant que les personnes concernées relèvent de la responsabilité d'autres municipalités.

“Avant, j'étais comme vous.”

On cite de nombreux exemples de durcissement des régimes de protection sociale, ce qui aggrave le risque de sans-abrisme. La délégation française souligne un durcissement des règles en matière d'accès aux centres d'hébergement, d'où une situation plus difficile pour les personnes sans-abri. En outre, le gouvernement ne prolonge pas le financement des projets de bonne pratique en matière de logement. La délégation norvégienne déclare que son gouvernement souhaite imposer des travaux d'intérêt général aux personnes malades et sans-abri en échange des prestations sociales. De nombreux pays ont diminué les prestations d'invalidité, tout en durcissant les règles d'accès. En Hongrie, toute une série de services ont été fermés, notamment des écoles.

“Ce sont ceux qui ne l'ont pas causée qui payent le prix de la crise.”

Les délégués de plusieurs pays, notamment les Pays-Bas, l'Irlande, la Hongrie et la République Tchèque, font part d'une tendance à apporter une réponse policière à la présence des sans-abri dans des espaces publics. Les arrestations de sans-abri pour «trouble à l'ordre public» se multiplient, alors que les personnes concernées n'ont nulle part ailleurs où aller. Elles sont emprisonnées pour la nuit, alors qu'elles ont surtout besoin de services de logement et d'accompagnement accessibles.

Toutefois, les délégués admettent volontiers que le sans-abrisme et l'exclusion du logement ne sont pas uniquement causés par la crise. Les problèmes structurels d'accès au logement ou à l'emploi et le risque de perdre son logement après avoir perdu son emploi sont préalables à la crise. La seule différence réside dans le nombre de personnes concernées suite à la crise. Pour certains délégués, il s'agit d'une question de justice sociale, les gouvernements ne semblant disposés à mobiliser des ressources que lorsque la classe moyenne est touchée.

Les groupes les plus touchés

Les groupes les plus précarisés et vulnérables ont gravement été touchés par l'envolée des prix du logement, de l'énergie et de l'alimentation, par la diminution du nombre d'emplois rémunérés décentés disponibles et par les coupes opérées dans les services sociaux. Ces mêmes groupes éprouvent les plus grandes difficultés à exercer leurs droits et à accéder aux services dont ils ont besoin. Parmi ces groupes, citons:

- les personnes handicapées et leur famille
- les migrants (sans papier ou en situation régulière)
- les populations Roms
- les parents isolés et leurs enfants
- les personnes souffrant d'assuétudes et de maladies mentales
- les personnes âgées vulnérables
- les jeunes de 18 ans sortant d'institutions
- les personnes quittant d'autres institutions, notamment les prisons et les hôpitaux
- les personnes peu ou pas qualifiées
- les personnes menacées par la discrimination sur base de leur ethnicité, de leur couleur, de leur orientation sexuelle, de leur mode de vie ou d'autres facteurs



“Nous risquons de perdre une génération entière de jeunes parce qu’ils n’ont pas d’avenir.”

Toutefois, la crise financière a entraîné l’apparition de nouveaux groupes de personnes menacées par le sans-abrisme ou l’exclusion du logement, tout en mettant en danger des groupes qui ne l’étaient pas :

- Les jeunes – qui, plus que jamais, éprouvent des difficultés à trouver l’emploi ou le logement abordable nécessaires pour commencer leur vie d’adultes indépendants. Certains parviennent à éviter le sans-abrisme uniquement en restant chez leurs parents.
- La classe moyenne surendettée – des personnes qui, il y a encore quelques années, n’avaient pas le sentiment d’être menacées par la pauvreté ou le sans-abrisme et qui sont aujourd’hui «les nouveaux pauvres», incapables de rembourser des crédits bancaires (y compris hypothécaires) contractés en des temps plus prospères
- Le nombre croissant de «travailleurs pauvres» – beaucoup de personnes ayant un emploi, qui sont tellement mal rémunérées qu’elles doivent encore choisir à quels besoins fondamentaux elles vont répondre et sont confrontées à l’exclusion du logement. En outre, il arrive souvent que les travailleurs pauvres ou les travailleurs précarisés se voient refuser l’accès au marché locatif privé par les propriétaires et ne répondent pas aux critères d’éligibilité des services sociaux d’accompagnement.
- «les orphelins européens» – que les délégués définissent comme des enfants livrés à eux-mêmes parce que leurs parents sont obligés de s’exiler à l’étranger pour trouver du travail.

Le droit au logement

Pendant les discussions, on rappelle que l’UE prévoit un droit au logement adéquat via l’article 34 du traité de Lisbonne. Plusieurs états membres proposent différentes versions de ce droit dans leur législation nationale ou régionale. Par exemple, des délégués précisent que le droit au logement figure dans la constitution italienne.

Toutefois et pour le dire simplement, ce droit n’est pas appliqué correctement dans toute l’Union européenne. Les délégués invitent les gouvernements des pays où il n’existe pas à adopter un droit explicite au logement, tout en demandant aux autres gouvernements

de l’appliquer. Le droit au logement, comme le droit à l’éducation ou aux soins de santé, est essentiel pour pouvoir vivre dans la dignité. L’application de ce droit aide également les bénéficiaires à rester intégrés dans la société, notamment sur le marché de l’emploi.

“Je peux me priver de beaucoup de choses, mais mes enfants ont le droit de vivre dans la dignité.”

Si la France s’est efforcée d’appliquer un droit au logement, il semblerait qu’en la matière, l’Écosse (Royaume-Uni) reste le meilleur exemple. Sans détailler les modes d’application de ce droit, les délégués britanniques soulignent que des avancées importantes ont été réalisées. Ils saluent l’excellente collaboration entre les autorités écossaises et les représentants des sans-abri. En conséquence, les délégués invitent les gouvernements européens à s’inspirer du modèle écossais.

Le logement d’abord

Les participants voient dans le modèle «un logement d’abord» une avancée considérable. Il permet, en effet, d’appliquer le droit au logement par une offre immédiate d’une solution de logement stable aux personnes sans-abri. En effet, pendant trop longtemps, en de nombreux endroits d’Europe, on se contentait de placer les sans-abri dans des centres d’hébergement ou autres structures précaires, tout en recherchant, réellement ou prétendument, une solution de logement permanente.

“Les personnes concernées font de leur mieux pour résoudre leurs problèmes, mais la société doit leur permettre de réussir.”

A ce propos, la délégation tchèque présente un exemple de bonne pratique: «l’appartement témoin»: des personnes sans-abri confrontées à des problématiques multiples reçoivent un logement ainsi qu’un accompagnement d’une durée de cinq ans afin de prendre un nouveau départ. Le fait de disposer d’un logement stable aide les personnes à mieux affronter les autres problématiques, notamment grâce à un accompagnement

Intervention d'un invité

Anthony MUNSLOW – président du groupe de travail d'Eurocities sur le sans-abrisme – se demande si un droit juridique est une condition préalable à la résolution de la problématique du sans-abrisme. Il rappelle que l'Ecosse a été le premier pays qui se soit doté d'un droit au logement, alors qu'en Angleterre ou en France, il n'existe qu'un droit partiel au logement pour certains groupes. Toutefois, l'absence d'un plein droit au logement dans la plupart des Etats membres de l'UE n'encourage pas les villes à tout faire pour trouver des solutions au sans-abrisme.

Il présente l'exemple de Newcastle (UK): si cette ville, à l'instar de la plupart des autres villes européennes, a subi d'importantes coupes budgétaires, cela ne l'a pas empêché d'améliorer son approche stratégique de la lutte contre le sans-abrisme. De quoi se compose-t-elle? - a) D'activités de prévention centrées sur toute la communauté; - b) d'activités de prévention centrées sur les personnes à risque; - c) d'activités d'urgence pour les personnes sans-abri ou à la limite du sans-abrisme. Plus singulièrement une démarche appelée "Pas une deuxième nuit dehors (No Second Night Out)" a été instaurée, visant à aider les sans-abri, couplée à un mécanisme de coordination de l'ensemble des services publics de médiation en matière de surendettement, d'un fond de prévention du sans-abrisme, et du «Newcastle Gateway», un registre unique des personnes en demande d'un logement subventionné.

Ces bonnes pratiques ont permis d'enregistrer d'excellents résultats, notamment:

- Plus de recours à des gîtes du type «bed and breakfast» depuis 2006
- Plus de recours à des chambres collectives en auberge de jeunesse depuis 2009
- Diminution de 33% des expulsions des logements publics entre 2008 et 2010
- Taux le plus bas de recours au logement temporaire en comparaison avec les centres des autres grandes villes anglaises;
- Aucun décès enregistré lié à de mauvaises conditions de logement
- 3.798 dossiers de prévention du sans-abrisme, dont 501 expulsions évitées en 2011 grâce à des services de médiation de dettes

Conclusion: une approche statutaire stratégique (visant à renforcer le droit partiel au logement) a permis de répondre au phénomène du sans-abrisme, tout en créant les conditions de prévention. Si nombreuses sont les villes à avoir accompli un travail remarquable, nous devons encore tester et évaluer les projets pilotes qui ne se limitent pas à l'offre d'un lit, mais vont jusqu'à créer de nouvelles opportunités (la parfaite définition de l'approche «un logement d'abord»).

Eurocities working group on housing and homelessness: <http://www.eurocities.eu/eurocities/issues/housing-homelessness-issue>

ciblé. Au terme de la période de cinq ans, les personnes sont censées aller de l'avant et louer ailleurs.

“Nous ne demandons pas la lune. Nous voulons seulement un logement.”

Au Danemark, un programme de type «Un logement d'abord», doté d'un budget de 500 millions de couronnes danoises (67,3 millions d'euros), a été testé avec succès dans huit municipalités, dont la capitale, Copenhague. Cependant, la délégation danoise se

demande si les personnes qui ont des besoins spécifiques reçoivent un accompagnement suffisant pour affronter leurs autres problèmes, une fois logées.

En France, il existe une politique de «logement d'abord» qui vise un passage direct de la rue à un logement ordinaire, sans passer par la case «centre d'hébergement», dans le but de mener une vie normale. Cette politique doit être couplée à des mécanismes d'accompagnement. Toutefois, elle rencontre actuellement de graves problèmes de financement.

Les délégués soutiennent le concept «Un logement d'abord» pour autant que sa vraie définition et ses réels principes soient suivis et appliqués. En d'autres termes,



il ne s'agit pas de se contenter d'offrir un logement, mais de le coupler à des services d'accompagnement. Parallèlement, le concept permet d'éviter de compliquer la situation des individus et des familles qui ont avant tout besoin d'un logement stable.

"Déconstruire les réponses faciles"

Des solutions intégrées

Toute démarche visant à lutter contre le sans-abrisme et à répondre aux besoins des personnes en situation d'exclusion du logement doit envisager des solutions intégrées. Les causes du sans-abrisme sont complexes et pluridimensionnelles, notamment, en tout ou en partie: la perte d'emploi, des conditions de travail inappropriées, l'envolée du coût de la vie, des problèmes de santé, notamment les accidents, les troubles de la santé mentale et les assuétudes, le surendettement, la discrimination et l'exclusion, les ruptures affectives et l'institutionnalisation.

Vu la complexité des causes, il faut envisager le sans-abrisme et le logement de manière holistique. Sur le long terme, offrir un logement et de la nourriture ne suffit pas. Faute d'un accompagnement pour affronter les autres problématiques, nombreuses seront les personnes coincées dans des structures d'hébergement «temporaires» ou à nouveau laissées sans abri.

Dans ce contexte, on considère comme mauvaise pratique les centres d'hébergement qui se contentent de répondre aux besoins immédiats au lieu de rencontrer les besoins à long terme ou de servir de tremplin pour sortir de l'exclusion du logement. La délégation polonaise souligne que certaines personnes sans-abri n'ont pas accès aux services sociaux via les centres d'hébergement. La délégation autrichienne déplore l'absence de discussion avec les nombreuses personnes en centres d'hébergement, afin de détecter leurs éventuels troubles psychiatriques ou de définir leurs autres besoins. Les délégués s'accordent sur l'intérêt du principe «Un logement d'abord» lorsqu'il s'agit de trouver des solutions intégrées.

Toutefois, la recherche de solutions intégrées efficaces se heurte à un autre obstacle: la faible intégration des différents services disponibles pour les sans-abri, surtout du point de vue des personnes sans-abri. Parmi les exemples de mauvaises pratiques, relevons l'obligation pour certaines personnes vulnérables de rechercher un accompagnement auprès de différentes sources, de passer plusieurs fois par des structures similaires et de

devoir raconter leur histoire et leurs problèmes à chacune d'entre elles. Outre que cela est difficile et éprouvant, pareil exercice peut être humiliant. Les personnes peuvent également être ballotées d'un service à l'autre sans qu'aucun ne se charge de les aider.

"Rendez-nous notre avenir"

En conséquence, des «guichets uniques» s'imposent, auxquels les personnes menacées par le sans-abrisme ou en situation de sans-abrisme pourraient s'adresser pour discuter et trouver l'accompagnement dont elles ont besoin pour affronter leurs problèmes et répondre à leurs besoins. Ainsi, la personne sans-abri disposerait d'un point de contact unique où solliciter de l'aide, s'informer à propos de ses droits et trouver des réponses à ses divers besoins via un éventail de services œuvrant de manière cohérente vers des résultats positifs.

Les stratégies nationales de lutte contre le sans-abrisme

De manière générale, les délégués pensent que des stratégies nationales sont nécessaires pour apporter des solutions intégrées au sans-abrisme. Même si l'offre de services est généralement gérée au niveau local, il n'en reste pas moins vrai que des orientations, un suivi et des recommandations au niveau national peuvent apporter des changements positifs sur le terrain. Les autorités nationales, locales et régionales doivent œuvrer dans le même sens.

"Ce qui a un impact? Est-ce magique? Ou les gens le prennent-ils au sérieux et prennent-ils les bonnes décisions?"

Plusieurs délégués d'anciens pays du bloc de l'est soulignent qu'à l'époque du communisme, il n'y avait aucun sans-abris. La gestion centralisée ne permettait pas au sans-abrisme d'exister. Il apparaît donc que le sans-abrisme n'est pas un problème insoluble. De nos jours, il est la conséquence structurelle du capitalisme et du libéralisme poussés à l'extrême. Les gouvernements nationaux doivent assumer leur responsabilité et s'attaquer à ces problématiques par la mise en place de stratégies efficaces.

“Faute d’une Europe sociale, l’Europe ne sera jamais un véritable projet.”

Les approches nationales ont également toute leur importance quand il s’agit de dépasser les problèmes spécifiques à certaines municipalités, principalement les grandes villes, qui, confrontées à des coûts disproportionnés, doivent se résoudre à cesser d’offrir des services de peur d’attirer davantage de sans-abri ou dans l’idée qu’il incombe à l’ancienne municipalité de résidence de s’en occuper. Il est également important de mettre au point des mécanismes nationaux de recueil des données afin de mieux comprendre les problématiques d’aujourd’hui et de demain et d’en accroître la visibilité politique. La délégation autrichienne s’indigne que, à en croire leurs derniers chiffres nationaux, il n’y aurait pas de sans-abri en Autriche. Les délégués ajoutent que des données de mauvaise qualité donnent des solutions superficielles.

Seuls 12 Etats membres se sont dotés d’une stratégie de lutte contre le sans-abrisme, un chiffre bien trop faible.

Intervention d’un invité

Elodie Fazi – Chargée de mission, DG emploi et affaires sociales, Commission européenne – souligne que la Commission ne dispose d’aucune base juridique pour obliger les Etats membres à mener des politiques de logement. Toutefois, la stratégie Europe 2020 comporte une série d’objectifs chiffrés dont la Commission suit et continuera à suivre la réalisation.

Nous sommes conscients de la nécessité de recueillir des données fiables; d’ailleurs, l’UE a travaillé d’arrache-pied pour définir des indicateurs communs en matière de surpopulation et de privation de logement. En outre, Eurostat s’efforcera de présenter des données sur le sans-abrisme dans le cadre de son recensement de la population de l’UE.

Les approches de type «Un logement d’abord» ont suscité l’intérêt de l’UE et la Commission finance un projet pilote de ce type dans cinq villes. La question des populations Roms est également de plus en plus présente à l’agenda européen, la Commission ayant prévu de publier une communication consacrée à la question.

En outre, les délégués déplorent que certains pays disposant d’une telle stratégie ne donnent pas toujours l’impression de la réaliser de manière pertinente. Par exemple, des stratégies nationales efficaces permettraient de repérer les bonnes pratiques, d’améliorer le recueil de données et de garantir des mécanismes de financement efficaces pour la recherche de solutions intégrées.

Le rôle de l’Europe

Les délégués de la 11^{ème} Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté disent haut et fort vouloir que l’UE joue un rôle dans la mise en place de stratégies efficaces de lutte contre le sans-abrisme. Si les discussions ont montré que l’UE ne possède pas de compétences en matière de politiques sociales, il est clair que les autorités européennes doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour lutter contre le sans-abrisme et l’exclusion du logement.

“Si on ne trouve pas comment investir dans une Europe sociale, le problème grec nous concernera vite tous”.

Les délégués l’expriment à leur manière:

- Nous avons besoin d’une stratégie permettant à l’UE de suivre les avancées réalisées par les Etats membres, d’encourager les bonnes pratiques et de prévenir les mauvaises pratiques, ainsi que d’intégrer transversalement les politiques de lutte contre le sans-abrisme.
- Nous demandons l’aide de l’Europe pour que le sans-abrisme soit mis à l’agenda national. L’Europe devrait exercer une pression plus forte sur les gouvernements nationaux.
- Nous attirons l’attention de l’Europe sur le fait qu’elle doit aider à se concentrer sur la bonne solution.
- Nous demandons aux représentants de l’UE qu’ils nous fournissent un cadre adéquat
- L’UE devrait nous soutenir afin que nos gouvernements assument leurs responsabilités face à nos organisations.
- Il faut mettre la pression sur nos gouvernements. Actuellement, on constate trop souvent une fragmentation des démarches. Il nous faut une stratégie nationale et européenne intégrant tous ces aspects.



- Nous savons qu'une grande distance sépare nos gouvernements locaux de Bruxelles, mais nous demandons de l'aide afin de pouvoir mettre au point une stratégie.
- Nous sommes à la recherche d'un instrument positif pour convaincre les politiciens de tenir leurs promesses électorales. L'Europe peut-elle créer le «Prix du meilleur politicien local»?
- Nous avons besoin de méthodes plus adéquates et plus concrètes pour une politique sociale au niveau européen. Nous avons besoin d'une vision stratégique.
- Nous avons besoin d'une approche globale pour résoudre la problématique du sans-abrisme et appliquer le droit au logement. Les institutions européennes devraient encourager les gouvernements à mettre en place une stratégie basée sur la participation des parties prenantes, y compris des personnes en situation de pauvreté.
- Il conviendrait de modifier le cadre européen, l'absence de sanctions dans la sphère sociale n'encourageant pas les Etats membres à tenir leurs promesses.

Le Fonds social européen (FSE) est une ressource importante pour la réalisation des objectifs sociaux de l'UE, parmi lesquels devrait figurer la lutte contre le sans-abrisme et l'exclusion du logement. La Commission européenne propose d'orienter 20% des financements du FSE vers la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale afin de réaliser l'objectif chiffré de réduction de la pauvreté de 20 millions de personnes à l'horizon 2020. Si de nombreux Etats membres ne semblent pas encore soutenir cette approche, les délégués l'appuient de toute leur force. Il est essentiel de mobiliser un nombre considérable de ressources européennes pour lutter contre la pauvreté, le sans-abrisme et l'exclusion du logement.

L'utilisation des fonds structurels européens pour la régénération des quartiers a également toute son importance lorsqu'il s'agit d'étoffer l'offre de logements à prix raisonnable. Toutefois, les délégués pensent qu'il est essentiel de définir des critères adéquats, de réguler les prix et de prévoir d'autres conditions. En outre, il est primordial que les responsables européens contrôlent les Etats membres et vérifient si les fonds sont bien utilisés aux fins prévues. Si tel ne devait pas être le cas, ils devraient intervenir immédiatement.

Intervention d'un invité

Freek SPINNEWIJN – Directeur de la FEANTSA, La fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri, souligne qu'en réalité, on observe une explosion du sans-abrisme en Europe et que l'augmentation la plus grande concerne les pays sous contrôle économique strict, comme la Grèce. La diminution des subventions sociales, c'est la chronique d'une catastrophe annoncée. Si les jeunes et les migrants sont particulièrement menacés, le sans-abrisme touche également de plus en plus la classe moyenne. Il est choquant de constater que, dans des pays comme la Hongrie, le sans-abrisme est désormais considéré comme une infraction criminelle.

Dès lors, l'important de faire appliquer le droit au logement via des procédures juridiques est de plus en plus criant. La FEANTSA recherche des cas spécifiques à porter devant les tribunaux. Nous devrions davantage saisir l'occasion de la Journée annuelle du sans-abrisme pour exiger une application plus effective des droits existants. Il conviendrait également d'élargir le système des agences immobilières sociales.

L'UE a un rôle important à jouer en offrant un meilleur cadre pour la conception de stratégies effectives de lutte contre le sans-abrisme et en supervisant l'application des droits. Nous avons besoin de données européennes plus fiables sur le sans-abrisme et d'un meilleur suivi de l'utilisation des fonds européens dans la lutte contre le sans-abrisme

FEANTSA: <http://www.feantsa.org/code/en/hp.asp>

Le logement social

Les délégués identifient des tendances communes et des exemples de mauvaise pratique dans le dossier du logement social en Europe. Combinés différemment en fonction des pays, ces facteurs créent une Europe où il est très compliqué pour les sans-abri d'accéder au logement social et où les listes d'attente sont longues. En d'autres termes, le logement social ne joue pas son rôle: lutter contre le sans-abrisme et l'exclusion du logement. Le manque criant de logements sociaux disponibles paraît l'antithèse de l'approche «Un logement d'abord».

1. L'absence d'investissements dans les nouveaux logements

D'après la délégation allemande, la réalité nationale est celle d'un gouvernement qui s'est retiré de la construction de logements sociaux. La délégation belge déplore que le gouvernement investisse dans des gares et dans d'autres bâtiments, mais pas dans le logement social. La délégation italienne souligne qu'en 2010 un appel d'offres a été lancé pour la construction de nouveaux logements: 50% de logements sociaux et 50% de logements privés. Toutefois, on n'a plus entendu parler des logements sociaux et il n'est pas certain que l'argent soit dépensé réellement pour assurer une offre de logements sociaux pouvant apporter une solution au sans-abrisme.

En Lituanie, le gouvernement ne construit pas suffisamment de logements sociaux et les listes d'attente sont très longues. Comme mentionné précédemment dans ce rapport, plusieurs délégués originaires de pays d'Europe de l'est sont nostalgiques de l'époque où le gouvernement garantissait un logement à tous les citoyens.

“On n’a pas de rêve de luxe. On veut juste satisfaire nos besoins élémentaires.”

2. La vente du parc immobilier existant

La délégation norvégienne signale que les municipalités vendent leurs logements au secteur privé. En conséquence, ces anciens «logements sociaux» deviennent de plus en plus chers. En Suède, des logements locatifs ont été construits massivement dans les années 1960. Depuis lors, on encourage l'accès à la propriété immobilière et les nouvelles constructions sont destinées à la vente. Les personnes à la recherche d'un logement locatif à prix raisonnable sont exclues. Au lieu de construire des logements sociaux, le gouvernement préfère criminaliser les pauvres et construire de nouvelles prisons.

3. La mauvaise gestion et l'entretien inadéquat des logements sociaux sont causes d'insalubrité et de précarité.

A Malmö, en Suède, on trouve des quartiers où les conditions de logement se sont considérablement détériorées dans les bâtiments résidentiels. Les personnes vivent dans des logements insalubres infestés de cafards... Elles ne veulent plus y loger. Voir également la présentation créative du Royaume-Uni qui montre un immeuble d'habitation à Belfast, en Irlande du nord: l'immeuble a

été construit à faible coût et l'autorité en charge du logement ferme les yeux sur l'insalubrité croissante.

4. L'absence d'un contrôle réel des prix et des coûts du logement social

Alors que les loyers ne sont plus abordables pour les personnes à bas revenus – en raison notamment de l'exigence d'une garantie d'un revenu minimum adéquat – les coûts du chauffage s'envolent dans la plupart des logements sociaux à cause de leur mauvaise isolation. Les délégués se décarcassent pour honorer leurs factures de peur de perdre leur logement, tandis que les gouvernements persistent dans leur politique de réduction des prestations sociales. En Suède, le haut niveau des normes de qualité semble avoir eu pour effet pervers une envolée des loyers en raison de l'augmentation des coûts de construction.

“L’offre doit répondre aux véritables besoins.”

5. L'absence d'un accès prioritaire pour les sans-abri et l'opacité des critères d'attribution

La délégation norvégienne signale que, faute de publics cibles, les familles ayant perdu leur logement ne sont pas prioritaires. Les délégués ajoutent que, si de nouveaux logements sociaux vont être disponibles, nul n'en connaît les critères d'attribution.

A Göteborg, en Suède, alors que 7.000 personnes figurent sur les listes d'attente pour une maison ou un appartement, le mode d'attribution n'est pas transparent. En conséquence, un marché du logement parallèle s'est développé où la sous-location est monnaie courante. En Hongrie, il n'est pas suffisant d'être pauvre ou sans-abri pour accéder au logement social – priorité est accordée aux malades et aux migrants.

6. L'adéquation entre l'offre immobilière et les besoins individuels

D'après les délégués, les logements sociaux ne sont nulle part adaptés aux tailles des familles: de la personne isolée jusqu'aux couples avec plusieurs enfants. Dans certaines régions, il est difficile pour les familles de deux enfants de trouver un logement social adapté alors qu'il s'agit pourtant de la «famille typique». La délégation hongroise souligne également que les logements sociaux se trouvent parfois dans des zones où il est extrêmement difficile de trouver un emploi. Si un logement abordable ne répond pas aux besoins des



individus et des familles, pour eux, c'est comme si ce logement n'existait pas.

7. L'absence de choix pour les personnes sans-abri

Un délégué raconte son histoire personnelle: il a reçu un logement à prix raisonnable, mais sans pouvoir choisir lui-même l'endroit où celui-ci était situé. Cette absence de choix a un impact sur les familles, sur les relations sociales, mais également sur d'éventuelles opportunités d'emploi. Toutefois, si l'on refuse le logement proposé, on perd son droit à un autre logement.

En règle générale, la construction des logements sociaux incombe aux autorités locales. Toutefois, le sans-abrisme est une problématique nationale et européenne. En conséquence, les délégués exigent des actions nationales et européennes visant à étoffer l'offre de logements sociaux répondant aux besoins des sans-abri. Un délégué pense que l'UE devrait obliger les Etats membres à subventionner des coopératives afin qu'elles construisent de nouveaux logements sociaux. A l'image de certaines régions de l'Europe de l'Est, Chypre est cité comme exemple à suivre: les municipalités y ont construit des logements sociaux à prix raisonnable.

Règlementer/Stimuler le secteur privé

Plutôt que de construire de nouveaux logements sociaux, il est possible de prendre des mesures visant à donner accès au parc immobilier existant pour les personnes en situation d'exclusion du logement. Le parc immobilier privé pourrait, par exemple, être mieux utilisé, via une meilleure réglementation ou un mécanisme d'incitants pour les propriétaires.

Les délégués pointent une problématique particulière: que ce soit en Allemagne, à Malte ou en Irlande du nord, il est choquant de constater qu'un grand nombre de bâtiments restent vides alors que des gens continuent à vivre dans la rue. La délégation maltaise souligne que, dans le pays, on recense 8.000 appartements vides, ce qui serait suffisant pour loger tous les sans-abri, sans même construire de nouveaux bâtiments.

"Il ne devrait plus y avoir de sans-abri, ni de maison sans occupant."

Les propriétaires ne sont pas obligés de louer leurs propriétés et peuvent se dire qu'ils gagneront plus d'argent en laissant les bâtiments à l'abandon et en spéculant sur le prix du terrain, plutôt que d'entretenir et de rénover

Intervention d'un invité

Claire ROUMET – secrétaire générale du CECODHAS Housing Europe – la fédération du logement social public et en coopérative – souligne que la problématique du logement est commune à la plupart des pays de l'UE, même si elle s'y pose de différentes manières. S'il est vrai que le logement public n'est pas toujours de grande qualité, la principale question tourne généralement autour de son financement. Non seulement de nombreux gouvernements nationaux sont revenus sur leurs engagements en matière de logement social, mais les marchés du logement souffrent également de l'absence de réglementation et d'une forte spéculation. Le logement est devenu l'un des principaux facteurs d'inégalités.

Les questions sont nombreuses: le nombre de logements vides, les facilités d'expulsion pour les banques, la tendance à réduire les prestations et services pour les personnes les plus vulnérables et l'inadéquation entre l'offre et la demande de logement social dans de nombreuses régions.

Les fonds structurels européens sont censés donner aux autorités locales la possibilité (qu'il convient de rendre plus accessible) de construire ou de rénover des infrastructures de logement. Toutefois, l'UE doit également s'attaquer à l'écart grandissant entre le coût du logement et le revenu individuel. Les nouvelles constructions ne doivent pas être le déclencheur d'une nouvelle bulle immobilière. D'autres problématiques économiques et sociales, comme l'accès aux services bancaires, doivent également être prises à bras le corps.

Le logement figure parmi les grandes priorités de l'agenda européen et tous les Etats membres doivent désormais faire rapport à l'UE, de la contribution de leurs budgets, de leurs politiques sociales et de leurs régimes fiscaux à la prévention et à la lutte contre le sans-abrisme et l'exclusion du logement.

CECODHAS Housing Europe: <http://www.housing-europe.eu/>

l'immeuble afin de le mettre en location. Les délégués trouvent cette situation anormale et injuste.

De nombreux délégués exigent l'achat forcé par les autorités locales des appartements et immeubles vides

afin d'étoffer le parc de logements sociaux. D'autres délégués pensent qu'il faut reconnaître le droit des personnes à exiger que les immeubles inoccupés servent de solution de logement pour les personnes qui en ont besoin. Un autre délégué suggère d'augmenter les taxes sur les immeubles inoccupés, car cela permettrait d'allouer plus de financements aux services sociaux et encouragerait les propriétaires privés à mettre leurs biens immobiliers sur le marché, y compris à des loyers inférieurs.

“Les propriétaires veulent uniquement louer leur bien à des ménages à deux revenus.”

La délégation belge donne un exemple remarquable de bonne pratique: le “Projet 123” a permis de transformer un ancien squat en résidence légale pour 70 personnes. Le projet, financé par le gouvernement régional wallon, montre qu'il est possible, s'il y a une volonté politique, de transformer des immeubles inoccupés en solutions de logement pour sans-abri. Les délégués exigent que les autorités nationales et européennes encouragent pareilles démarches et que les autorités locales oublient la bureaucratie au profit de l'action.

Une autre solution proposée, qui ne résout pas seulement le problème des immeubles inoccupés, consiste pour les autorités locales à conclure des accords avec des propriétaires privés afin d'offrir un logement abordable aux personnes actuellement exclues du logement. En couvrant une partie du loyer, le conseil municipal met en place un système d'offre de logements à prix raisonnable. L'autorité locale garantit également au propriétaire privé que son bien immobilier sera toujours loué.

Les délégués proposent ensuite de réglementer le marché locatif privé. Actuellement, les propriétaires privés s'intéressant quasiment toujours au profit, les gouvernements ne peuvent espérer qu'une telle mentalité permette d'offrir du logement pour tous. Deux questions se posent: quid d'une réglementation de l'augmentation des loyers? En effet, lorsque les augmentations moyennes des loyers dépassent les augmentations moyennes de salaires, un problème structurel se pose inmanquablement. Ensuite, quid de la discrimination? Il arrive en effet que des propriétaires refusent de louer à certains groupes en raison de préjugés. L'état a un rôle important à jouer: il doit prévoir et appliquer l'interdiction légale d'une telle discrimination

afin d'éliminer une des causes principales de l'exclusion du logement.

Prévenir les expulsions

Les solutions de logement ne consistent pas toujours à offrir un nouveau logement. L'un des facteurs principaux du sans-abrisme est l'expulsion des personnes du logement qu'elles occupent. Au niveau du rapport qualité – prix, prévenir une expulsion est le meilleur choix pour ceux et celles dont les problèmes sont passagers.

“Nul n'est à l'abri.”

Les délégués trouvent que les banques et les propriétaires sont souvent impitoyables et ignorent la dimension humaine du logement. Les personnes sont expulsées trop vite et trop facilement lorsqu'elles éprouvent quelques difficultés à payer leur loyer ou à rembourser un crédit hypothécaire. On ne leur laisse pas le temps de résoudre leurs problèmes, elles ne reçoivent aucun accompagnement et leur expulsion ne fait que compliquer encore les choses.

D'après les délégués, les autorités doivent intervenir et offrir une aide aux personnes menacées d'expulsion. Des indemnités de logement devraient être versées aux personnes en difficulté, afin qu'elles puissent rester dans leur logement et que des solutions à long terme puissent être trouvées. Bien que cela coûte évidemment de l'argent, cela coûte beaucoup moins cher que d'offrir des services aux personnes qui sont déjà en situation de sans-abrisme.

Une déléguée polonaise raconte qu'une banque a refusé de suspendre le remboursement des créances de son mari lorsque ce dernier est tombé malade. Ce manque de compréhension et de flexibilité met les familles dans de terribles situations alors qu'elles doivent déjà lutter contre la maladie. Les problèmes s'accumulent.

Les délégués citent quelques exemples de bonne pratique. En Autriche, une association œuvre à la prévention des expulsions et offre un accompagnement aux personnes concernées tout au long de la crise qu'elles connaissent. En France, il existe des commissions qui tentent de trouver des solutions à la problématique du paiement des loyers, notamment grâce à un fond de solidarité. Les personnes peuvent solliciter une aide locative d'une durée de 6 mois si elles sont confrontées à des difficultés. En Allemagne, certains organismes



sont prêts à réduire temporairement les loyers afin de répondre aux besoins des personnes en situation de pauvreté. Toutefois, elles sont très minoritaires.

“Je connais une famille qui a été expulsée à cause d’une dette de 184 euros.”

Les systèmes de garantie du loyer et de garantie locative peuvent également favoriser l'accès au logement et éviter que les situations de crise ne débouchent sur le sans-abrisme. Toutefois, la délégation belge, par exemple, souligne que leur mise en place peut s'avérer problématique: les banques et les autorités locales n'aident pas les personnes comme elles le devraient.

Les services d'urgence

Les délégués citent plusieurs exemples de besoins fondamentaux rencontrés grâce à l'offre d'un hébergement d'urgence, aux soupes populaires. ... Les délégués se félicitent également de certains services offerts à Heidelberg où l'on propose des spectacles et des divertissements gratuits afin de répondre à des besoins qui ne se limitent pas à la survie. Certaines autorités reconnaissent que les sans-abri courent plus de risques au cours des mois d'hiver et ouvrent des centres d'hébergement supplémentaires. Par exemple, à Lille, en France, 750 lits supplémentaires s'ajoutent à l'offre normale chaque hiver. Les délégués autrichiens et italiens soulignent que, au cours des mois les plus froids, les autorités laissent les gares ouvertes pour les personnes sans-abri.

Toutefois, les délégués sont aussi nombreux à pointer les problèmes et limites de ces pratiques. La délégation belge fait remarquer que le gouvernement ne fait pas grand chose et qu'il le fait tardivement chaque hiver comme si la situation précaire des personnes sans-abri était une surprise. La délégation bulgare se félicite que le gouvernement ait réagi à un hiver particulièrement rigoureux en ouvrant pour la première fois des centres d'hébergement. Toutefois, elle déplore que cette action ne s'inscrive pas dans une stratégie intégrée. La délégation française déplore que les centres d'hébergement d'hiver ferment à la fin du mois de mars même si ces services restent nécessaires.

Les délégués soulignent que, lorsque les services se limitent à répondre aux besoins immédiats, rien n'est fait pour s'attaquer aux problèmes sous-jacents ou aux causes de la situation. En outre, ils ne permettent pas

Intervention d'un invité

Sylvie LE BARS – gestionnaire du projet «Hope in Stations», ANSA (Agence nouvelle des solidarités actives) – présente l'exemple d'un projet financé par la Commission européenne et qui se concentre sur les personnes sans-abri dans les gares ferroviaires européennes. Les gares, abris sûrs et anonymes, sont devenues un lieu de rassemblement des personnes sans-abri, un endroit où trouver des moyens de subsistance et un lieu de socialisation. Le projet vise à utiliser l'espace des gares pour offrir des services organisés.

Le projet a permis de mieux comprendre la réalité de la présence des populations sans-abri dans les gares et de définir les services nécessaires, comme l'accompagnement sanitaire et psychiatrique, des toilettes gratuites, des espaces de socialisation. La recherche d'une solution relève de la responsabilité sociale des compagnies de chemins de fer, des volontaires et de l'engagement commun de différents prestataires de services. Il est nécessaire de prévoir des programmes de formation, des campagnes de communication et des indicateurs communs.

Le maire de la municipalité où se trouve la gare de Bruxelles-nord a pris la décision d'obliger des groupes Roms à quitter les lieux pour des raisons d'ordre public. Cela montre combien il est important de développer des approches systématiques, fondées sur des preuves et détachées du contexte politique et culturel local. Les principes directeurs doivent être: une consultation et une responsabilité renforcées et une meilleure compréhension mutuelle. La compagnie ferroviaire néerlandaise a signé la «La charte européenne pour le développement social et la solidarité dans les gares».

Solidarités Actives France: <http://www.solidarites-actives.com/> – Hope in Stations project: <http://vimeo.com/35514412>

aux personnes de sortir du sans-abrisme, se contentant d'apporter un peu de soulagement, de colmater les brèches créées par les causes structurelles du sans-abrisme et de l'exclusion du logement.

Dans certains cas, il est tellement compliqué d'accéder aux centres d'hébergement qu'il faut y consacrer tout son temps et toute son énergie au détriment des autres

problématiques. Par exemple, en France, chaque jour, quand ils quittent leur centre d'hébergement, les sans-abri doivent emporter tous leurs effets personnels et ensuite réserver une nouvelle place, par téléphone. Les centres d'hébergement, conçus comme des services d'urgence, risquent d'institutionnaliser les personnes sans-abri et de porter atteinte à leur dignité en ne les traitant pas comme des individus ou en ne leur donnant aucun espoir d'améliorer significativement leur situation.

Toutefois, fermer simplement les centres d'hébergement et éliminer le filet de sécurité le plus basique pour les personnes sans-abri n'est pas la solution. Il convient, plutôt, de concevoir des approches intégrées visant à répondre aux besoins élémentaires immédiats – et les centres d'hébergement d'urgence ont un rôle à jouer – et à résoudre les problèmes sous-jacents et à répondre aux besoins individuels sur le long terme.

L'accompagnement transitoire

Dans le dossier d'approches intégrées, on cite plusieurs exemples de bonne pratique concernant l'offre d'un accompagnement transitoire aux personnes menacées par le sans-abrisme ou nouvellement sans-abri. Au Luxembourg, il existe des bureaux de location sociale qui offrent aux personnes sans-abri la possibilité de louer un logement à un prix raisonnable dans le cadre d'un bail de trois ans. Bien que le bail ne puisse être renouvelé qu'une seule fois, il offre aux personnes menacées par le sans-abrisme un accompagnement ciblé pendant une situation de crise.

D'après la délégation slovène, si une personne perd son logement, elle a droit à un logement transitoire ou à un foyer de transition dans l'attente d'une solution plus stable. On cite une autre bonne pratique: un programme de réinstallation permettant à une ONG de donner accès à un appartement si le locataire s'engage à trouver un emploi dans un laps de temps défini. En Espagne, un programme permet aux personnes de décrocher un contrat de travail à durée déterminée en échange d'un logement et d'un revenu minimum.

“Ne nous contentons pas de colmater les brèches”

Ce genre de mesures de transition se trouvent à mi-chemin entre la prévention des expulsions et les

services d'urgence. L'objectif est d'offrir une certaine sécurité de logement. Toutefois, leur réussite dépend en fin de compte de leur capacité à éloigner les personnes concernées de l'exclusion du logement. Le programme slovène de réinstallation a permis à environ deux tiers des participants de décrocher un emploi et de s'assurer un avenir. Reste tout de même un tiers des participants pour qui le programme n'a pas fonctionné. En Espagne, il semblerait qu'un pourcentage encore plus élevé de personnes ne parviennent pas à obtenir un emploi. En conséquence, elles retournent à la rue après avoir bénéficié d'un accompagnement «temporaire».

“Nous devons agir aujourd'hui, car demain ce sera trop tard.”

A nouveau, la conclusion est claire: les programmes d'aide transitoire ont leur utilité, quand il s'agit de répondre à des besoins spécifiques immédiats, mais ils doivent s'inscrire dans une démarche intégrée visant à traiter d'autres questions, comme les difficultés d'accéder à un emploi durable.

Garantir l'accès aux services sociaux

Au-delà des solutions de logement, un accès effectif aux services sociaux est essentiel dans la recherche de solutions intégrées au sans-abrisme. Les délégués pointent quelques problèmes et questions dans l'organisation et la gestion des services sociaux par de nombreux pays, qui empêchent d'apporter de vraies réponses aux problématiques auxquelles sont confrontées les personnes les plus vulnérables.

Nombreux sont les systèmes organisés de telle manière que les personnes doivent s'adresser à une longue liste d'agences et d'organisations avant de recevoir les services dont elles ont besoin ou de boucler leur procédure de demande. La lenteur et les complications bureaucratiques sont telles que ceux et celles qui ont absolument besoin d'aide doivent attendre pendant de longs mois avant de bénéficier des services ou des prestations. Cette situation est dramatique pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion du logement dont le sort peut se détériorer considérablement faute de pouvoir accéder aux services adéquats. D'après un délégué français, si vous perdez vos papiers d'identité, vous cessez d'exister aux yeux des prestataires de services.



Autre problématique spécifique: la connaissance des droits et des services disponibles. Les délégués racontent que les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion du logement ressentent une profonde solitude. Sans l'aide d'un travailleur social – ou de quelqu'un d'équivalent – prêt à assumer la responsabilité globale du dossier, les personnes ne parviennent pas toujours à accéder à leurs droits faute de savoir ce qu'elles doivent faire ou où aller pour y accéder. Parfois, elles ignorent même l'existence de ces droits. Les immigrants sont particulièrement susceptibles d'en souffrir, en raison de la barrière de la langue.

En conséquence, un accompagnement théoriquement parfait n'atteint pas toujours l'objectif visé. Les personnes souffrant de problèmes de santé ou ayant charge d'un proche risquent d'être défavorisées par un système qui exige d'elles qu'elles consacrent beaucoup de temps et d'efforts à l'accès à leurs droits.

Les délégués soulignent que certaines personnes passent d'un service à l'autre, doivent remplir des formulaires multiples; dans certains cas, elles finissent par renoncer face aux nombreuses difficultés à surmonter, notamment les frais de transport pour se rendre dans les différents bureaux concernés. Se pose également la question du respect de la dignité des personnes lorsqu'elles se voient obligées de répéter leurs problèmes, leurs malheurs et leurs échecs et/ou d'obtenir une validation de leur précarité. Cela peut contribuer à marginaliser davantage des personnes déjà vulnérables et à les arracher du système.

Comme nous l'avons mentionné dans la partie relative aux solutions intégrées, il est recommandé d'ouvrir des guichets uniques afin d'éviter que les sans abris ne tombent entre les mailles des services et pour donner aux services sociaux et de santé une garantie d'efficacité et de cohérence. Les cartes d'identité, si on les utilise pour éviter de devoir remplir une masse de questionnaires, peuvent également améliorer la connectivité entre les services et accélérer leur offre.

Les services spécifiques aux groupes vulnérables

Les délégués présentent quelques exemples de bonnes pratiques dans l'offre de services d'accompagnement ciblant des groupes particulièrement menacés.

- En Lituanie, il existe désormais un «village» pour mères célibataires avec enfants, ainsi que des institutions aidant les femmes à fuir la violence intraconjugale.

- La Slovénie mène une série de projets visant à tester des pratiques innovantes d'intégration des migrants.
- En Belgique, un nouveau programme offre un hébergement temporaire à d'anciens prisonniers.
- Un membre de la délégation portugaise parle d'un projet destiné aux Roms et mené dans 20 municipalités. Il déclare que les relations avec les populations Roms sont loin d'être difficiles: il s'agit juste de comprendre les différences culturelles.
- En Norvège, l'indemnité de logement a été modifiée afin de couvrir toutes les configurations familiales. Auparavant, les jeunes étaient exclus.

Toutefois, mis à part ces quelques exemples, les délégués sont d'avis que les efforts déployés pour répondre aux besoins particuliers en logement des personnes handicapées, des personnes souffrant de troubles de santé mentale et des familles nombreuses sont insuffisants. Plusieurs délégués exigent davantage de logements et de services pour les personnes handicapées et plus de programmes d'aide et de réadaptation pour les personnes souffrant de toxicomanie ou quittant l'hôpital. Les services d'urgence doivent également davantage prendre en compte les questions d'accessibilité.

“Nous sommes ceux et celles qui faisons l'expérience quotidienne de l'austérité.”

La délégation française souligne que le revenu de solidarité active n'est pas accessible aux jeunes de moins de 25 ans, alors que ce groupe éprouve les plus grandes difficultés à accéder à un logement adapté à ses besoins.

Toutefois, précisons que «les personnes sans-abri» représentent une catégorie de personnes vulnérables que les services sociaux ont souvent tendance à négliger. La délégation islandaise souligne que les centres d'hébergement d'urgence sont ouverts, non pas aux personnes en situation de sans-abrisme et de pauvreté, mais uniquement aux victimes de violence intraconjugale. En Hongrie également, la pauvreté et le sans-abrisme en tant que tels n'ouvrent pas l'accès à un logement social; ce sont les personnes malades et les migrants qui sont prioritaires. Un délégué maltais confirme que les services sociaux n'ont pas pu l'aider, car il n'a pas d'enfants. Un délégué y voit une dérive possible: certains sans-abri risquent de vouloir un enfant pour pouvoir bénéficier d'une aide au logement.

Les approches coopératives

Dans plusieurs pays, les organisations caritatives, les ONG et les groupes de proximité s'efforcent d'offrir des solutions aux besoins en logement et en accompagnement des personnes sans-abri. La délégation maltaise présente l'exemple de la «chapelle du millénaire», gérée par un prêtre, qui mène un travail de responsabilisation, via une offre de logement, de nourriture, d'aide psychologique, de formations et d'emplois, avec l'aide de la communauté.

“La dignité de chacun est la responsabilité de tous”

En République Tchèque, une association a mis au point le projet 'Renewal' (renouvellement), qui a permis à des sans-abri de travailler à la restauration d'une vieille Cadillac dans le cadre d'un parrainage. Grâce à ce projet, les sans-abri se sont sentis utiles et valorisés et cela a changé l'image que l'opinion publique se faisait d'eux. En Estonie, une organisation a aidé les personnes à améliorer leur estime personnelle et leurs compétences interrelationnelles. L'organisation a mis au point un programme permettant à des chômeurs de prendre part à des activités d'aide au profit d'autres personnes, telles que des personnes âgées isolées, en échange de dons en nature, comme de la nourriture.

“Nous devons apprendre à vivre ensemble, au lieu d'ériger des murs artificiels.”

A Chypre, L'organisation Updort achète des logements privés qu'elle transforme en logements à prix raisonnables pour sans-abri. D'autres délégués racontent qu'ils sont logés grâce à l'aide d'organisations telles que l'Armée du Salut et qu'ils ont ainsi pu se reprendre en main.

En Serbie, un projet assure la construction de logements pour des réfugiés. Ensuite, les familles, qui y ont trouvé un logement, deviennent une référence et une source d'aide pour les nouvelles familles adhérant au projet. C'est ainsi que le projet a développé un réseau d'aide, qui multiplie le potentiel de l'investissement de base et permet d'aider les personnes menacées par l'exclusion du logement.

En France, une politique autorise les ONG à louer des logements aux municipalités afin de les sous-louer à des

sans-abri, qui ainsi peuvent surmonter de nombreux obstacles au logement. En Finlande, il existe des hébergements accompagnés: l'état finance la moitié du loyer et les ONG l'autre moitié.

Dans la plupart des cas, ces activités sont jugées positives; toutefois, des délégués pointent une série de questions:

- Les organisations locales et volontaires offrent des services essentiels aux personnes sans-abri. Toutefois, elles sont actuellement soumises à des pressions financières sans précédent et subissent des coupes dans leurs financements publics. Les autorités devraient davantage les soutenir afin qu'elles poursuivent leur excellent travail sur le terrain, notamment en leur permettant de concevoir des plans à long terme et de conserver un personnel compétent et qualifié.

“Chacun a le droit de vivre dans la dignité”

- Les associations ne disposent pas de capacités illimitées. Leurs efforts doivent être soutenus de manière efficace; les services sociaux et de santé ainsi que les autres acteurs gouvernementaux, doivent accompagner leur travail de promotion de l'inclusion.
- Souvent, les bonnes pratiques restent sans lendemain; elles devraient recevoir davantage d'aide et d'attention afin de pouvoir apporter des solutions structurelles au sans-abrisme et à l'exclusion du logement.
- Toutes les associations ne sont pas de qualité équivalente et la plupart ne parviennent à se concentrer que sur les services d'urgence. Il est essentiel que ces efforts soient intégrés dans une stratégie globale et qu'ils soient soutenus afin de pouvoir responsabiliser les personnes sans-abri et leur permettre d'avoir leur mot à dire dans le cadre de leurs choix de vie.
- La solidarité et l'action des ONG ne doivent pas libérer l'état de ses responsabilités dans le cadre de la lutte contre le sans-abrisme et l'exclusion du logement.
- Selon les délégués, les règlementations européennes n'appuient pas toujours le travail des coopératives ou ne permettent pas toujours aux autorités locales de prendre des décisions sur base de critères sociaux. Par exemple, la délégation chypriote explique que les coopératives, qui ont effectué un travail positif en offrant des prêts à taux réduits, se sont vues contraintes de prendre le statut de banques commerciales lorsque le pays a rejoint l'UE.



La dignité et les droits

Les délégués demandent de privilégier le respect des droits humains et de la dignité dans les approches et les politiques de lutte contre le sans-abrisme. Nous avons déjà abordé dans le présent rapport la question des centres d'accueil pour sans-abri, qui risquent de les déshumaniser faute de prendre en compte leurs besoins individuels ou de protéger leur vie privée... etc.

“Rien à propos de nous sans nous”

En outre, il arrive que la perte d'un logement entraîne rapidement la perte des autres droits. Dans de nombreux pays, comme le Portugal, les sans-abri et sans-domicile peuvent perdre leurs droits aux aides et aux prestations sociales, et se retrouver ainsi sans argent et incapables de satisfaire leurs besoins les plus fondamentaux. Les personnes sans domicile fixe peuvent également perdre l'accès à l'emploi, aux banques et aux autres services offerts par les marchés privés. La délégation suédoise pointe aussi la situation des personnes incapables d'éponger leurs dettes et qui finissent par perdre leurs prestations sociales.

La Finlande a mis au point une pratique intéressante: les sans-abri reçoivent une carte d'identité qui leur permet d'accéder aux services dans certains quartiers, même s'ils ne possèdent pas de domicile fixe. Cette pratique permet également de recueillir des données sur le sans-abrisme. Malgré quelques problèmes liés aux droits des personnes, certains délégués souhaitent la voir se prolonger.

En Belgique, des prestataires de services sociaux peuvent fournir une adresse de référence. Il s'agit d'un dispositif législatif permettant aux personnes dépourvues de résidence principale de continuer à jouir de leurs droits. Cette bonne pratique permet de dépasser un des principaux obstacles auxquels sont confrontées les personnes sans-abri lorsqu'elles souhaitent accéder aux services dont elles ont besoin. Toutefois, elle n'est toujours pas appliquée partout en Belgique. Dans le domaine qui nous occupe, il convient d'aligner les services.

L'individualisation des droits est une question fondamentale. Les personnes devraient avoir le droit de choisir leur façon de vivre (seules, en famille, avec des amis ou dans une communauté), sans conséquence. Le respect des droits s'étend également à la lutte contre les différentes formes de discrimination qui limitent l'accès au logement.

Il est particulièrement important d'appliquer une approche basée sur les droits à l'élaboration de politiques

concernant les immigrants. En effet, ces derniers risquent davantage de subir des traitements qui s'inscrivent en violation de leurs droits fondamentaux. Le même principe s'applique aux communautés Roms; à ce propos, un délégué italien signale qu'il n'y aurait aucun problème d'intégration des Roms si ceux-ci n'étaient plus victimes de ségrégation dans l'enseignement, sur le marché du travail et dans l'offre de services sociaux.

Les participants sont d'avis que l'UE devrait jouer un rôle pour garantir le maintien des droits de ceux et celles qui ont perdu leur domicile. Elle pourrait par exemple promouvoir l'idée de cartes d'identité et/ou la bonne pratique de services sociaux servant d'adresse de référence. L'UE devrait renforcer l'application de la Charte européenne des droits fondamentaux – que tous les Etats membres ont ratifiée – surtout dans les domaines qui concernent les populations Roms et migrantes.

La participation

Afin de respecter la dignité des personnes sans-abri et de trouver les solutions politiques les plus adéquates, efficaces et efficaces à la problématique de l'exclusion du logement, il est essentiel de garantir la participation des personnes sans-abri. Cette participation se comprend de deux manières.

“Quand vous êtes pauvres, peu importe que vous soyez seul ou un million.”

D'une part, les avis et les expériences des personnes en situation de sans-abrisme et d'exclusion du logement devraient être pris en compte au moment de l'élaboration des politiques et des programmes visant à s'attaquer à ces problématiques. Les municipalités devraient associer les personnes sans-abri et leurs organisations aux processus décisionnels et à un véritable dialogue quant à la mise au point des services. Elles devraient aussi prévoir une évaluation régulière et une prise en compte réelle de leurs contributions.

D'autre part, les personnes doivent participer à la définition de leur propre parcours de sortie de l'exclusion du logement. En réalité, il s'agit de permettre aux personnes de poser certains choix concernant leur logement et leurs besoins et de les consulter pour définir les services d'aide les plus appropriés.

La délégation néerlandaise partage une bonne pratique de participation structurée des sans-abri et de leurs

organisations dans l'élaboration de politiques locales dans quatre municipalités de son pays. D'autres bonnes pratiques sont signalées: la participation du Forum des migrants d'Irlande du nord à un réexamen, sur le mode «client mystère»; des services et de l'offre de conseils et à la formulation de recommandations à l'attention des usagers et des prestataires de services.

Le revenu minimum

Les délégués précisent que le revenu minimum devrait faire partie des mailles du filet de sécurité dans tous les Etats membres de l'UE et que son niveau devrait permettre de réduire la pauvreté, le sans-abrisme et l'exclusion du logement.

“Nous n’avons pas d’argent, même pas pour payer un logement social”.

Parallèlement, il conviendrait de soutenir davantage la création d'emplois de qualité permettant de vivre dans la dignité et donnant une rémunération correcte, ainsi qu'une formation meilleure pour des emplois meilleurs. Il faut s'attaquer à l'augmentation du nombre de travailleurs pauvres partout en Europe.

Les niveaux du revenu minimum devraient tenir compte du coût du logement et du prix des principaux biens et services (nourriture, chauffage). Cependant, une alternative à l'offre de revenu consiste à faire diminuer le coût de la vie par un contrôle du prix de l'énergie, du chauffage et du logement. Un délégué déclare que le Conseil devrait garantir que les allocataires sociaux aient accès au chauffage.

La délégation italienne souligne que des régimes de revenu minimum sont testés au niveau des régions. Toutefois, il est toujours nécessaire de garantir un droit national au revenu minimum.

La criminalisation des personnes en situation de pauvreté

De nombreux délégués s'inquiètent de la tendance à criminaliser les personnes en situation de pauvreté. Il existe de nombreux exemples d'autorités nationales et locales introduisant des politiques et des pratiques qui criminalisent réellement et effectivement les personnes en situation de pauvreté et de sans-abrisme.

“Il n’y a rien de plus humiliant que de ne pouvoir participer aux décisions qui vous concernent.”

La présentation créative allemande donne l'exemple d'une autorité locale qui déloge de force des personnes vivant sous un pont et qui tente de boucler l'endroit. Les délégués belges relatent l'évacuation forcée de sans-abri dans des petits quartiers de Bruxelles (on va jusqu'à brûler leur matelas). Souvent, il est illégal de vivre dans une caravane ou sur une plage... et pourtant, pour de nombreuses personnes, il n'existe aucune alternative adaptée.

En Hongrie, en République tchèque et aux Pays-Bas, la législation autorise la police à évacuer de force les personnes sans-abri et/ou les mendiants de certains espaces publics. Un délégué néerlandais raconte qu'il a été interpellé par la police alors qu'il apportait de la nourriture à des sans-abri dans une gare ferroviaire. Il ajoute qu'on inflige une amende aux personnes qui boivent dans la rue, alors qu'elles n'ont aucun logement où se réfugier. Les délégués expliquent qu'à Frankfort, les sans-abri sont souvent chassés et des bus les emmènent en dehors de la ville.

“Nous constatons non pas l’éradication du sans-abrisme, mais l’élimination des sans-abri.”

Les délégués pensent que trop souvent les gouvernements font tout pour cacher le sans-abrisme aux yeux des riches et des touristes, plutôt que de chercher de véritables solutions. La délégation française souligne que même si de nombreuses régions ont annulé les lois interdisant la mendicité et le vagabondage, certaines municipalités l'appliquent toujours, notamment dans les quartiers touristiques de Paris, Nice ou Marseille.

Agir et modifier les attitudes

Si les délégués se félicitent de pouvoir participer à la Rencontre européenne, leur message est sans équivoque: les mots ne suffisent pas. C'est avec passion qu'ils ont réaffirmé la nécessité d'agir et de s'attaquer aux nombreux problèmes des personnes en situation de pauvreté, de sans-abrisme et d'exclusion du logement.



“On parle, on parle, on parle, mais rien ne change et aucune explication ne nous vient des institutions européennes.”

Dans leurs déclarations d'ouverture, les délégués ont exigé une nouvelle approche en Europe, vers une Europe plus sociale. Les gouvernements doivent comprendre que si l'investissement dans les programmes sociaux est un coût à court terme, il est également créateur d'emplois et évite d'énormes dépenses futures.

Nombreux sont les délégués qui ont lancé un appel à une nouvelle solidarité entre les personnes, afin de combattre les approches qui ne respectent pas la dignité et les droits des individus. Ils exigent davantage d'actions afin que leurs problèmes soient reconnus et que des solutions soient trouvées. Il faut poursuivre les efforts visant à modifier les attitudes et à briser les préjugés dont sont victimes les personnes en situation de pauvreté.

- Il faut rompre le silence. Chaque personne est avant tout un être humain. Nous devons lutter contre l'injustice et l'inégalité.
- Mettons un terme à tout cela. Ensemble, on peut changer cette réalité.
- Nous n'allons pas disparaître. Nous allons continuer à faire entendre notre voix.

“Cette Rencontre me satisfait. Je vais pouvoir dire à mes voisins que nous ne sommes pas seuls.”

- Les responsables politiques doivent agir, maintenant qu'ils connaissent notre réalité.
- On nous donne quelques miettes d'attention, mais une journée par an ne suffit pas.
- Nous avons connaissance de plusieurs bonnes pratiques, que nous ne pouvons pérenniser, faute d'argent.
- Ce qui importe le plus, c'est de modifier les attitudes envers les personnes sans-abri et de comprendre que chacun a droit à une vie décente!
- L'année dernière, nous avons formé une grande chaîne humaine autour du bâtiment du Parlement européen dans un but de sensibilisation. Dans chaque pays, nous devrions former, en même temps, une chaîne humaine autour d'un bâtiment vide.
- Il faut mieux mettre à profit la journée européenne annuelle du sans-abrisme, qui est encore méconnue de la plupart des délégués
- Des campagnes d'informations européennes devraient s'attaquer à la stigmatisation et la discrimination dont sont victimes certains pour l'unique raison qu'ils sont pauvres

Intervention d'un invité:

Jean-François MOLAS – de la BAPSA (Brigade d'aide aux personnes sans-abri) – de Paris – explique ce qu'est la BAPSA; **il s'agit d'une division spéciale de la police qui aide les sans-abri à Paris. Elle n'a pas pour objectif de sortir de force les personnes sans-abri de la rue, mais si nécessaire, elle emmènera certaines personnes, qui refusent toute aide, à l'hôpital pour qu'elles y reçoivent des soins médicaux. La BAPSA collabore avec de nombreuses organisations offrant des services d'aide aux sans-abri et est en contact direct avec des travailleurs sociaux.**

M. Molas souligne qu'en France, le «délit» de vagabondage a disparu des textes de la loi en 1984 et que le «délit» de mendicité a suivi le même parcours huit ans plus tard. En conséquence, il existe un droit à vivre dans la rue, même si certains quartiers, notamment les quartiers touristiques de Paris et les villes de Nice et de Marseille – appliquent toujours les lois répressives au niveau local. En France, s'il existe un droit opposable au logement depuis 2007, il n'est pas encore appliqué efficacement. Cette année, les tribunaux ont déclaré que l'absence d'hébergement d'urgence équivaut à une violation des droits fondamentaux.

Dans le dossier des groupes particulièrement vulnérables, l'une des problématiques principales reste le logement des personnes handicapées: **il arrive souvent que** les services de logement ne soient pas adaptés à leurs besoins. Si les mères d'enfants dépendants reçoivent une aide ciblée, il est difficile de leur trouver de **véritables** solutions. Les immigrants et les demandeurs d'asile forment un autre groupe menacé non seulement d'être exclu de l'économie générale mais **également** des services d'aide. La BAPSA ne dénonce pas les migrants sans papier auprès des autorités, mais elle tente de les aider.

BAPSA Paris: <http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/>

Plénière de clôture – conclusions



Joan BURTON, *Ministre irlandaise en charge de la Protection sociale*, adresse un message clair: les interventions tournent toutes autour du thème unificateur de la nécessité de respecter la dignité de chaque être humain. Elle félicite tous ceux et celles qui œuvrent pour améliorer la situation de leurs familles et de leurs communautés.

Quand des pays comme l'Irlande ont rejoint l'UE, leur volonté était de combiner développement économique et amélioration des conditions de vie de leur population. Il y a dix ans, l'Irlande se considérait comme un pays riche et en plein boom dans une Europe qui l'était tout autant. Cependant, le modèle international de capitalisme financier a étouffé tout souci pour l'humain. Aujourd'hui l'importance des dépenses sociales sonne tel un rappel; dépenses qui sont également des investissements. Si vous investissez dans un logement stable, vous faites un investissement keynésien. Alors que les USA investissent massivement dans les dépenses militaires, l'Europe, elle, peut privilégier le social.

Nous devons saisir l'occasion qui nous est donnée aujourd'hui d'écouter l'expérience de personnes touchées par la pauvreté, le sans-abrisme ou l'exclusion du logement. Nombreux sont les décideurs qui oublient

facilement des réalités qu'ils peuvent pourtant avoir connues durant leur jeunesse. Nous devons continuer à encourager et à susciter des partenariats structurés entre les décideurs et les populations en situation de pauvreté, pour que ceux-ci alimentent nos politiques sociales.

Les solutions doivent traverser tout le spectre politique et toutes les dimensions de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Des politiques autres que les politiques traditionnelles d'inclusion sociale ou de protection sociale ont également leur importance.

Le gouvernement irlandais a pris l'engagement de jouer son rôle dans la poursuite et la réalisation de l'objectif chiffré de réduction de la pauvreté que contient la stratégie Europe 2020, pour garantir que les fruits de la croissance économique et de la création d'emplois, que vise la stratégie, bénéficieront à tous les citoyens de l'UE. Le programme d'assainissement fiscal imposé par le FMI est sévère, admettons-le, mais le gouvernement cherche toujours à réduire au minimum son impact sur les populations les plus vulnérables. Si les transferts sociaux ont, en Irlande, eu un impact relativement réussi sur la réduction de la pauvreté (environ 60%), notre tâche est loin d'être finie.



Nous devons accompagner les personnes confrontées à l'endettement et au chômage et tout faire pour prévenir le sans-abrisme et l'exclusion du logement. Le gouvernement irlandais s'est efforcé de convaincre les banques de n'expulser personne, en avançant un argument imparable: qui va racheter la maison saisie en pareille période de crise? La «sécurité d'occupation» est un facteur tout aussi important. De même, les indemnités sociales ne devraient pas devenir un piège rendant impossible toute vie décente; nous devrions aider les personnes concernées à trouver un emploi.

L'Irlande assumera la Présidence de l'UE lors du premier semestre de 2013. Nous ferons tout pour soutenir la réalisation de l'objectif chiffré européen de réduction de la pauvreté et mettre en avant l'importance d'une approche européenne de l'éradication de la pauvreté dans l'ensemble des Etats membres. Améliorer la situation des groupes vulnérables (dont les enfants, les parents isolés, les personnes handicapées et les ménages sans-emploi) restera une des priorités de la Présidence. L'Irlande veut s'attaquer à la problématique du sans-abrisme et de l'exclusion lors du Conseil de sa Présidence et organisera la 12^{ème} Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté.

Lauris Beets, Président du Comité Protection sociale (CPS), reconnaît l'évidence: l'UE traverse une période de turbulences et l'avenir ne semble pas rose. Le chômage devrait rester aux environs des 10% au cours de deux prochaines années. Le surendettement est tel qu'il menace l'accès au logement pour un grand nombre. La crise empêche les ménages de remplir leurs obligations financières et de payer à temps leurs hypothèques ou leurs factures d'énergie.

Le suivi réalisé par le CPS a confirmé que la récession économique a éloigné l'UE de son objectif de réduction de la pauvreté à l'horizon 2020; les indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale sont clairs: nous allons dans la mauvaise direction. De plus en plus de personnes sont menacées par la pauvreté ou l'exclusion, tandis qu'elles sont nombreuses à tomber au plus bas de l'échelle de distribution des revenus, même dans les groupes à risques. L'accès aux soins de santé et aux services sociaux de base est rendu de plus en plus difficile, tandis que les besoins en accompagnement sont loin d'être rencontrés.

Le CPS encourage les Etats membres et la Commission à coopérer pour tout ce qui concerne les politiques de protection sociale. Dans ce contexte, nous devons trouver le juste équilibre entre incitants et opportunités d'emploi pour réduire le chômage de longue durée. L'objectif est de maintenir le niveau de connaissances

et de compétences des travailleurs, de proposer des mesures d'activation et de pérenniser l'investissement dans le capital humain. Mais combattre le chômage ne suffit pas.

La crise économique et financière actuelle a clairement montré le rôle fondamental que jouent les services sociaux dans des matières comme les soins de santé, l'accueil de l'enfance, l'accompagnement des personnes âgées, l'aide aux personnes handicapées ou le logement social. Maintenir une garantie de revenu à un niveau adéquat est une défense efficace contre la précarité et contre l'exclusion sociale, qui atténue les retombées les plus graves de la crise.

Il convient de prêter une attention particulière à la qualité des mesures d'assainissement fiscal. Celles-ci doivent répondre aux besoins sociaux de TOUTES les générations et laisser à la protection sociale sa capacité d'atténuer les chocs économiques sur le court terme, mais également sur le long terme. Le contrôle des dépenses de protection sociale n'est pas l'unique condition de la croissance; après tout, ce ne sont pas les dépenses sociales qui sont la cause de la crise actuelle.

Le CPS a déjà fait du sans-abrisme et de l'exclusion du logement le principal thème du Rapport conjoint 2010 sur la Protection sociale et l'Inclusion sociale. Un des messages rappelait l'importance de stratégies intégrées et de sociétés favorables à la cohésion et durables sur un plan environnemental. Le Comité verra comment la Méthode ouverte de Coordination peut donner plus de poids à ces questions. Les débats prévus au cours de la Rencontre ne manqueront pas d'alimenter notre réflexion et, nous l'espérons, de permettre des avancées concrètes avant sa prochaine édition.

Ludo HOREMANS, Président du Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN), rappelle ensuite aux participants que ce n'est pas la première fois que les personnes en situation de pauvreté se rassemblent dans ce même Palais d'Egmont. En 2010, Année européenne de lutte contre la pauvreté, EAPN a évalué l'impact des recommandations formulées lors des cinq Rencontres précédentes, s'apercevant que nos attentes étaient loin d'être rencontrées.

Nombreux sont les délégués qui regrettent de plus en plus ouvertement le peu de retombées de leurs recommandations, alors que la Rencontre, pour sa part, s'est avérée une expérience positive. Voilà pourquoi, cette année, les délégués sont venus non seulement parler, mais également agir. Encouragés par le Commissaire Andor qui les a invités à faire passer leurs messages en dehors des enceintes du Palais, les délégués ont décidé

d'aller brandir la carte rouge face aux bâtiments du Conseil et de la Commission.

Leur message est sans appel: nous refusons que les politiques de sortie de crise donnent la part belle aux seules mesures d'austérité qui affectent lourdement ceux et celles qui ne sont en rien responsables de la crise, notamment les personnes en situation de pauvreté, et qui épargnent ceux qui en sont responsables. Nous voulons une EU de la coopération et de la solidarité. Voilà l'appel que lancent les délégués aux dirigeants.

M. Horemans salue la présence en nombre des fonctionnaires de la Commission lors de la Rencontre, qui permet de nouer un dialogue sans cesse plus fort avec l'administration européenne. Toutefois, sachons que la Commission seule ne peut rien. Les décisions étant principalement prises par les Ministres nationaux, il est indispensable que les recommandations de la Rencontre leur parviennent.

Ce sont les termes de dignité et de respect qui reviennent le plus souvent lors des débats. Nous avons besoin de politiques du logement efficaces. Cependant, tout en constatant la nécessité de politiques du logement efficace, force est d'ajouter qu'avoir un toit n'est pas suffisant, nous avons besoin d'un «logis» pour vivre dans la dignité. Des approches globales s'imposent, répondant aux multiples besoins des sans-abri, via des services sociaux et de santé solides et efficaces. La recherche de solutions passe par l'écoute des personnes en situation de pauvreté, une écoute non pas ponctuelle, mais structurée.

Nous apprécions que la Présidence irlandaise s'engage ainsi à organiser la 12^{ème} Rencontre des personnes en situation de pauvreté, en 2013. Veillons également à ce que tout ne s'y arrête pas. Un suivi est indispensable, au même titre qu'un engagement à associer les personnes en situation de pauvreté aux processus de recherche d'une solution. Nous devrions également envisager plus «d'actions» à l'agenda des Rencontres européennes.

Enfin, nous ne pouvons que soutenir la proposition de la Commission visant à réserver 20% du Fonds social européen à des mesures d'inclusion sociale. EAPN entame une campagne pour faire passer ce message auprès de l'ensemble de nos Chefs d'Etats et de Gouvernements. L'UE ne sortira de la crise que si elle consent cet investissement social.

Pour **Freek Spinnewijn, Directeur de la FEANTSA, Fédération européenne des Associations nationales travaillant avec les sans-abri**, le thème du sans-abrisme et des droits au logement est un choix

excellent pour la Rencontre de cette année, non seulement en raison de l'urgence de la problématique, mais parce qu'elle suscite déjà un fort intérêt politique à l'échelon européen.

Nous connaissons, et on en a longuement discuté lors de la Rencontre, la gravité de la problématique du sans-abrisme et de l'exclusion du logement. Même en l'absence de chiffres fiables, nous savons que ce problème concerne des millions de personnes qui font appel au moins une fois par an à des services pour sans-abri.

Le Commissaire Andor nous a dit qu'une cartographie était dressée des actions menées pour combattre le sans-abrisme dans les Etats membres. Les recommandations de la Rencontre devraient être prises en compte lors de cet exercice. D'après le Commissaire, plusieurs pays ont cité le sans-abrisme dans la liste des priorités de politique sociale dans leur Programme national de réforme. Nous y voyons un signe clair que les Etats membres attendent un appui plus conséquent de la part de l'UE pour combattre ce phénomène. Après avoir lu les documents en question, la FEANTSA constate que la moitié des pays de l'UE fait cette demande.

L'appel pour que l'UE intensifie son action dans le dossier du sans-abrisme n'est pas neuf: une résolution du Parlement européen va déjà dans ce sens, ainsi que le Rapport conjoint sur la Protection sociale et sur l'Inclusion sociale adopté par le Conseil en 2010, plusieurs rapports du Comité économique et social européen et du Comité des Régions, ou encore les conclusions de la conférence européenne de consensus sur le sans-abrisme organisée par la Présidence belge en 2010. L'unanimité se fait donc autour de la nécessité d'une action européenne. Le moment est venu d'agir.

Conclusions – Principaux messages



Le thème de la 11^{ème} Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté était «**Sans-abrisme et droits au logement dans le contexte de la crise**». L'événement a rassemblé quelque 150 délégués (des personnes ayant une expérience directe de la pauvreté et / ou du sans-abrisme) provenant de 30 pays; leur réflexion tourna autour de 3 axes: l'impact de la crise; des exemples pratiques; des recommandations politiques. Les délégués ont eu l'occasion d'échanger leurs points de vue avec des représentants de Ministères nationaux, de la Commission européenne, du Comité économique et social européen, du monde universitaire, de la recherche et de l'associatif.

Principaux messages des personnes en situation de pauvreté:

Sur la réalité de la pauvreté, du sans-abrisme et de l'exclusion du logement

- **La pauvreté et le sans-abrisme peuvent toucher n'importe qui** – les causes de la pauvreté et du sans-abrisme n'épargnent personne: perte d'un emploi, problèmes de santé mentale ou physique, ruptures, conséquences logiques, mais peu éthiques de la dérégulation de la propriété foncière et du système bancaire.
- **La discrimination est un grave problème:** ceux et celles qui connaissent la pauvreté, qui ont un mode de vie atypique, qui vivent dans un logement laissant à désirer, qui n'ont pas d'emploi ou qui ont un casier judiciaire sont confrontés à de graves préjugés et à une forte discrimination lorsqu'il s'agit d'accéder à un logement. Cette discrimination touche deux fois plus lourdement certains groupes, comme les personnes handicapées, les Roms, les immigrants (en situation régulière ou sans-papier), les parents isolés et les minorités ethniques.
- **La crise a créé de nouveaux profils de personnes à risque:** les jeunes qui se démènent pour trouver un emploi, les personnes âgées dont la pension et l'épargne ont perdu beaucoup de leur valeur, et de plus en plus de représentants de la «classe moyenne» touchés par le surendettement et l'incapacité de rembourser leurs hypothèques, autant de groupes qui aujourd'hui risquent de sombrer dans le sans-abrisme ou l'exclusion du logement.
- **Les autorités devraient cesser de combattre les pauvres:** trop souvent, les autorités ont tendance à cacher ou à combattre les personnes en situation de pauvreté ou de sans-abrisme, notamment en criminalisant l'occupation des espaces publics,

en détruisant les communautés de sans-abri, en visant les squats etc., plutôt que de proposer des alternatives. On ne peut sanctionner les gens parce qu'ils sont pauvres.

- **Le sans-abrisme et l'exclusion du logement sont à la fois des causes et le symptôme de la pauvreté, de l'exclusion sociale, du chômage, des problèmes de santé etc.** L'absence d'un logement stable empêche souvent les personnes concernées de conserver leur travail, de rester en bonne santé, d'exercer leurs droits, de vivre dans la dignité ou de contribuer pleinement à la société. Cela contribue au cercle vicieux de l'exclusion.
- **Nous constatons un manque flagrant de logement social accessible:** dans de nombreuses régions, ceux et celles qui n'ont ni revenu adéquat ni emploi décent attendent un logement social tellement longtemps que les difficultés de réinsertion connaissent, durant l'attente, une augmentation exponentielle. Le parc de logement social est insuffisant et l'accès des sans-abri n'est pas prioritaire.
- **Le marché locatif privé est pour l'instant insuffisamment réglementé et rien ne l'incite à offrir une solution:** loyers élevés, propriétaires aux nombreux préjugés, absence de protection légale, voilà quelques explications des difficultés qu'ont les personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion à accéder au marché locatif privé et du peu de protection dont elles bénéficient contre des conditions de vie insalubre ou des expulsions.
- **Les hébergements temporaires n'offrent pas une solution durable aux sans-abri:** il arrive souvent que les hébergements temporaires ne soient que des rustines, incapables d'accompagner le sans-abri vers un logement permanent ou de résoudre les autres problèmes; ils ont pour seul effet d'institutionnaliser le sans-abri.

Sur les approches et solutions nécessaires

- **L'accès au logement est un droit humain fondamental, qui doit être appliqué:** une série d'accords internationaux, les déclarations des différentes institutions européennes et plusieurs constitutions nationales reconnaissent le droit au logement. Il convient de faire davantage, au niveau de l'UE et dans les Etats membres, pour appliquer ce droit humain fondamental, dans le droit fil des autres droits, comme l'enseignement ou la santé.
- **Il convient de développer les approches de type «un logement d'abord»:** Nombreux sont les

sans-abri pour lesquels il est préférable et plus économique de trouver une solution de logement immédiat avant de s'attaquer aux autres problèmes, plutôt que d'essayer de résoudre d'abord les autres problèmes tout en les laissant dans un logement instable ou temporaire. Toutefois, l'approche «un logement d'abord» ne peut servir d'excuse pour démanteler les services d'urgence et autres, ou pour imposer un logement inadapté aux besoins de la personne concernée.

- **La complexité du sans-abrisme et de l'exclusion du logement exige des solutions intégrées:** «un logement d'abord» ne signifie pas «un logement uniquement». Un accompagnement ciblé pour répondre aux besoins des sans-abri et des personnes vulnérables en services de santé, d'enseignement, d'aide sociale et de revenu minimum, etc., s'impose.
- **Nous ne pouvons tolérer que des bâtiments restent vides alors qu'ils pourraient loger des millions de sans-abri ou d'exclus du logement:** avec un minimum de volonté politique, il serait possible de se débarrasser des spéculateurs qui laissent pourrir des bâtiments inoccupés alors que de nombreux citoyens n'ont pas de toit. Augmenter la fiscalité sur les bâtiments inoccupés pourrait également financer l'investissement social.
- **Une offre commune de services doit être prévue au point de contact avec les sans-abri:** la complexité et la bureaucratie de l'offre de services dans les domaines de la santé, du logement, de l'emploi, etc, peuvent constituer un autre obstacle pour les personnes en situation ou en risque d'exclusion du logement. Il convient de prévoir des guichets uniques offrant des solutions aux besoins complexes des sans-abri.
- **Les personnes en situation de sans-abrisme ou d'exclusion du logement doivent participer aux décisions qui affectent leur vie quotidienne:** pour vivre dans la dignité et maximaliser leurs chances de réussite, les personnes concernées doivent être accompagnées vers une véritable participation à la définition des plans ou des politiques censées améliorer leur propre situation.

- **Stratégies de logement et de lutte contre le sans-abrisme:** il est indispensable de poursuivre le développement de stratégies intégrées de promotion du logement et de lutte contre le sans-abrisme – dont l'efficacité est prouvée – aux niveaux local, régional, national et européen. Les personnes en situation de pauvreté et de sans-abrisme doivent être associées à la formulation et à la mise en œuvre de ces stratégies.

Quel est le message central des délégués? Ils en ont assez des mesures qui, dans l'espoir de combattre la crise économique, ont pour seul effet plus de pauvreté et plus d'exclusion sociale. Pour renforcer ce message, les délégations ont brandi un carton rouge symbolique aux Institutions européennes qui ne font rien pour empêcher que «tout le poids de la crise ne pèse sur les pauvres, qui n'en sont en rien responsables, alors que ceux qui devraient rendre des comptes s'en sortent indemnes et s'enrichissent encore plus.»

D'après les délégués, il n'y a que du vide dans ce que disent les politiciens à propos de la réduction de la pauvreté et de la lutte contre le sans-abrisme. Comme le garçon dans «Les habits neufs de l'empereur», ils osent les mettre face à leurs erreurs. **Le moment est venu de doter l'UE de véritables stratégies de lutte contre le sans-abrisme et pour l'inclusion, des stratégies qui iront plus loin que la théorie, pour s'ancrer dans de véritables actions.**

Il est indispensable d'améliorer le recueil de données et de mieux comprendre les réalités des personnes menacées par le sans-abrisme et l'exclusion du logement. Les Fonds structurels européens devraient venir en soutien à l'objectif de réduction de la pauvreté et du sans-abrisme. Ces actions, et tant d'autres, s'imposent au niveau européen si nous voulons garantir un véritable accès au logement et aux ressources financières nécessaires pour vivre dans la dignité, à tous ceux et celles qui résident dans l'UE. Voilà une condition essentielle à la réalisation de l'objectif chiffré européen de réduction de la pauvreté et, de manière générale, à la réussite du projet européen.



Tous les délégués sont invités à participer à un des deux événements parallèles qui se déroulent l'après-midi du 11 mai 2012. Les deux brefs rapports qui suivent donnent un avant-goût des thèmes abordés.

Première manifestation parallèle

- Organisée par: l'EUH (l'Union européenne des sans-abri) et HOPE (les personnes sans-abri dans les gares européennes)
- Lieu: bâtiment du Service public belge pour l'intégration sociale
- Structure: discours d'introduction et débat

Les organisations EUH et HOPE font l'objet d'une présentation. L'EUH est un réseau informel de personnes sans-abri qui rassemble des organisations membres présentes dans cinq Etats membres de l'UE: Armutsnetzwerk, d'Allemagne; Á Varos Mindenkié, de Hongrie; le Comité Des Sans Logis, de France; Daklozen Aktie Kommitee, des Pays-Bas et le Front Commun SDF, de Belgique. HOPE est un projet transnational dont le propos est d'améliorer les conditions de vie et l'accompagnement des sans-abri vivant dans les gares européennes. Le projet se mène en collaboration avec de nombreux partenaires, dont des sociétés ferroviaires, du Luxembourg, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, de Belgique, de Pologne et de France.

Maarten Loopmans de l'Université catholique de Leuven lance les débats par ces mots: «le sans-abrisme sous pression: la gentrification (ou l'embourgeoisement) des quartiers, la rénovation des centres villes et le droit sélectif à la ville». Il ajoute que, suite à la gentrification des quartiers, c'est la valeur de marché qui dicte l'utilisation des espaces publics. En conséquence, on mène des politiques de privatisation des espaces publics et d'évacuation des personnes sans-abri de ces espaces. Le droit à la ville et le principe du vivre ensemble dans la ville sont ainsi tous deux menacés, surtout pour les groupes marginalisés.

Dans le cadre du débat qui suit, les participants s'accordent en général sur le fait que les logements décentés et la lutte contre la pauvreté restent la priorité. Toutefois, ils précisent que le droit aux espaces publics est tout aussi essentiel et qu'il ne devrait être refusé à personne. Selon eux, il existe des thématiques et des approches locales récurrentes, notamment la criminalisation des personnes sans-abri, qui nécessiteraient une démarche locale, nationale et européenne commune.

Deuxième manifestation parallèle

- Organisée par: La Strada et BRAVVO
- Lieu: Maison de Quartier Querelle
- Structure: Présentation d'initiatives locales

La Strada <http://www.lstb.be/> est une initiative régionale de la Commission Communautaire Commune de Bruxelles. Elle a vu le jour en 2008 et a pour objectif de mieux comprendre la situation du sans-abrisme dans la ville. Elle fait également office de service d'aide aux organisations actives sur le terrain. La Strada recueille des données et des expériences personnelles auprès des personnes sans-abri et des travailleurs sociaux, ainsi que dans les centres d'accueil. L'organisation se penche également sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas dans les politiques et l'offre de services en créant des espaces de discussion pour les principales parties prenantes. Elle a notamment analysé les questions qui se posent lors des crises hivernales lorsqu'une réaction impromptue doit suivre une situation pourtant prévisible. La Strada tente de coordonner l'offre de services via une plate-forme en ligne.

BRAVVO <http://www.bravvo.be/> est une initiative locale de la Ville de Bruxelles. Au début, elle se concentrait principalement sur les jeunes qui traînent dans les espaces publics au lieu d'aller à l'école ou de travailler. Toutefois, le nombre de sans-abri ayant fortement augmenté ces dernières années à Bruxelles, le travail de BRAVVO concerne désormais des groupes et des communautés plus vastes de personnes sans-abri. L'organisation est active sur le terrain, elle discute avec les sans-abri à propos de leur situation, de leurs difficultés, des tensions et des conflits et tente de les aider à trouver des solutions.

Au cours de la discussion, les participants établissent un parallèle entre les causes communes du sans-abrisme et la manière dont l'opinion publique et les autorités réagissent à la présence de sans-abri dans l'espace public. Ils pensent que, même si les données sur le sans-abrisme restent imparfaites et que chaque cas est important même s'il ne concerne qu'une seule personne, les données peuvent néanmoins servir à convaincre les autorités de la nécessité d'opérer des changements. Les délégués discutent de la meilleure manière d'offrir des services spécifiques sans créer de ghettos pour personnes sans-abri.

Annexe II – Liste de présence

Autriche

SCHUTTE Michael	Straßenzeitung Augustin
GANGLE Silvia	Amsel
TIGGES Axel	Assistante personnelle Vera Hinterdorfer
HINTERDORFER Vera	BAKU – Begleitung aller Krisensituationen
GEIGER Carina	Personal Assistant Irmgard Kampass
KAMPASS Irmgard	Sichtbar-Werden
LEHNER Waltraud	MindestVerUnsicherung

Belgique

VANDERMEERSCHEN Elke	BAPN
MEIRSCHAERT Véronique	BAPN
AUSLOOS Daniel	BAPN
LANGLOIS Dominique	BAPN
BAERT Geneviève	BAPN

Bulgarie

NIKOLOV Aleksandar	EAPN Bulgaria
TODOROV Aleksandar	EAPN Bulgaria
STAMBOLUSKII i Borislav	EAPN Bulgaria
NIKOLOV Ivan	EAPN Bulgaria
ASIPOV Sabri	EAPN Bulgaria

Croatie

SVAGUSA Vesna	Centre for social policy initiatives
---------------	--------------------------------------

République tchèque

MROZEK Stanislav	Slezská Diakonie
FURAK Milan	Caritas Ostrava
LEWINSKI David	Slezská Diakonie
ORAWSKI Robert	Slezská Diakonie
PLSKOVA Jana	Salvation Army

Chypre

KAZANTZIS Ninetta	EAPN Cyprus
STAVROU Georgios	EKYSY
KYRIAKOS Odysseos	EAPN Cyprus
APOSTOLIDOU Efrosini	Cyprus Greens Woman Movement

Danemark

BAY-PETERSEN Sofie	SAND
Ernstsen Per	SAND
BERTELSEN Martin	SAND
ANDERSEN Leif	SAND
SCHEIL Eva Pia	SAND

Estonie

KAHJU Laura	EAPN Eesti MTU
ELBING Andrus	EAPN Eesti MTU
TOPAASIA Ervin	Nõmme Child Welfare
TURSMAN Tiina	Omastehooldata MTÜ

Finlande

VAISANEN Veikko	Settlement Kalliola
TOIVONEN Matias	VVA ry
KAHARA Pertti	Settlement Kaliola
VARSAMAKI Timo	KRIS
NIEMELAINEN Ulla Mari	S-asunnot oy

France

COLLINET Geneviève	FNARS
BERTHON Francis	Entraide ouvrière
DEPLANQUE Richard	Fondation Armée du Salut
FRISCOURT Fabrice	Armée du Salut
PION Dominique	Impact
SZYMANSKI Catherine	Secours Catholique

Allemagne

BIEHN Erika	VAMV
NIEDERLAND Karin	Straßenfeger
HENRICH Diana	Netzwerk Friesenkraft
MULLER Jörg	
PLIETZSCH Sven	AWO
FRANKE Werner	

Grèce

VARDARAMATOU Konstantina	EAPN Grèce
ATHANASSOULAS Thanaddid	EAPN Grèce
KESOVA Larisa	EAPN Grèce

Hongrie

MESTER Attila	HAPN
SZIGETI Adrienn	The City is for All (la ville pour tous)
DUKA Andrea AM	HAPN
SZARVAK Eva M	HAPN
SZABONE JUHASZ Sara Z	HAPN

Islande

GUDJONSDOTTIR Asta	Sjalfsbjorg
GUNNARSDOTTIR-Gigja Tinna	Bot
KRISTINSSON Guðmundur Ingi	Bot
OLAFSDOTTIR Laufey	Single Parents Association

Irlande

LYNCH Kay	EAPN Irlande
BRADY Deborah	One Family
MACKEY Michael	SIMON Galway
O’GORMAN Mickael	SIMON Galway
WARD Maureen	Irish Traveller Movement

Italie

MELE Carlo	EAPN Italie
SOFIA Giuseppe	EAPN Italie
EMILIO Sabrina	EAPN Italie
BATTAGLIA Giuseppe	EAPN Italie
GRGA Mirko	EAPN Italie
RUFINO Francesca	EAPN Italie
RICCIARDI Luigi	EAPN Italie

Lituanie

BARANAUSKAITE Vaida	Baltic Foundation
LAUKEVICIENE Gemma	Red Cross
GRISKEVICIENE Lolita	GELVONAI COMMUNITY
TALANDIS Zanas	SOCIAL PROJECTS “MANO GURU”

Luxemburg

SCHULLER Anne-Marie	EAPN Luxembourg
---------------------	-----------------



Macédoine

TERZIEVA Pavlovska Meri	MAPP
STOJANOVSKI i Mite	MAPP
PANOV Ico	MAPP

Malte

GRIMA Francis Saviour	
GARRETT Antonia S.	Millenium Chappel Foundation
BRINCAT Johanna	Millenium Chappel Foundation
TODD DIMECH Joseph	Millenium Chappel Foundation

Pays-Bas

SMEEKES Alida	EAPN NL
NIELAND Marianne	EAPN NL
VAN DER VOORT Petra	
Svanishvili Davit	EAPN NL
Pavliashvili inga	EAPN NL

Norvège

HASSAN Jamila	Din Fremtid
KASHALE Honoratte Muhanzi	BIBI AMKA
MATHISEN Berit	Stiftelsen Selvhjelpens Hus
ENGEN Johanna	EAPN Norway
MOSTAFA Mostafa Kuku	Din Fremtid

Pologne

WYGNAWSKA Julia	Foundation for Social Innovation and Research "Shipyard"
PALACZ Natalia	Apteka Sztuki Gallery
WRONSKA Barbara	Otwarte Drzwi Association
CZARNEKA Alina	The "Otwarte Drzwi" Association
SOSNOWSKI Z.P.	Kamilians Mission of Social Assistance
SUSZWEDYK Dariusz	Camilian's Mission of Social Assistance

Portugal

VICENTE Maria José	EAPN Portugal
PEREIRA Ana	EAPN Portugal
JAIME Filipe	EAPN Portugal
MENESES Antonio	EAPN Portugal
SEABRA Joao	EAPN Portugal

Serbie

ZARKOVIC Branislava	Housing Centre
---------------------	----------------

Slovaquie

GALOVICOVA Anna	SAPN
MALEK Ivan	SAPN
ONSASNIKOVA Dana	SAPN
SUCHA Renata	SAPN

Slovénie

NOUHOUM Ibrahim	Zavod RiSi
CASL Primoz	Zavod RiSi
MAJER Petra	Zavod RiSi
PETRIC Zan	Zavod RiSi

Espagne

SALGADO VANELLA Fr.	Fundacion Atenea
AGUIRAN Maria	Red Aragonese

BANON Pedro	Solidarios para el Desarrollo
-------------	-------------------------------

FERNANDEZ Ruben	Cocemfe
SANTANA Gladis	Fundacio Dexalles

Suède

ANDERSSON Asa	Verdandi
JOHANSSON Eva	Verdandi
JONSSON Käthe	Verdandi
Nordqvist Lena	Insolvens
PERSON Lisabeth	Insolvens

Royaume-Uni

McCausland Fiona	EAPN UK
Mc MAHON Marisa	EAPN UK
Mc Manus Angela	EAPN UK
BRADY Sean	EAPN UK
SOBOR Aleksandra	EAPN UK
PODRIMAJ Lumturi	EAPN UK

Présidence

BRASK FISHER Jesper	Secrétaire permanent adjoint, Ministère des Affaires sociales, Danemark
---------------------	---

Intervenants

ANDOR Lászlo	Commissaire européen en charge de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Inclusion
BURTON Joan	Ministre en charge de la Protection sociale, Irlande
BEETS Lauris	Présidente du Comité Protection sociale
DE BLOCK Maggie	Secrétaire d'Etat belge en charge de l'intégration sociale et de la lutte contre la pauvreté
PION Dominique	Délégué de la 10 ^{ème} Rencontre européenne
HOREMANS Ludo	Président d'EAPN
MUNSLOW Anthony Neil	Eurocities – Groupe Sans-abrisme
MOLAS Jean-François	BAPSA Paris France
ROUMET Claire	CECODHAS Housing Europe
SPINNEWIJN Freek	Feantsa
LE BARS Sylvie	Solidarités actives – France

Ministère danois

HAEKKERUP Karen	Ministre en charge des Affaires sociales
NYEGAARD JEPSEN A.L.	Secrétaire personnelle
WINTHER Eva E	Chef de Section
VIZARD Dorte B	Chef de Département

MUNK Kirsten

Ministère irlandais

BURTON Joan	Ministre en charge de la Protection sociale
KELLY Paul	Adjoint au responsable principal, Division Inclusion sociale, Département de Protection sociale
BROPHY Edward	Conseiller auprès du Ministre en charge de la Protection sociale
O'CONNELL Karen	Conseiller parlementaire, Département de Protection sociale
CRAWFORD Jacinta	Secrétaire du Ministre en charge de la Protection sociale
KEANE Sharon	Division Inclusion sociale, Département de Protection sociale

O'SULLIVAN Maeve	Division Inclusion sociale, Département de Protection sociale
Secrétariat d'Etat belge	
DE BLOCK Maggie	Secrétaire d'Etat belge en charge de l'intégration sociale et de la lutte contre la pauvreté
LAURENT Dominique	Chef de Cabinet
VAN GEERTSOM Julien	SPP Intégration sociale, Directeur
VERSCHOOTEN Cedric	Secrétariat d'Etat belge pour l'Intégration sociale et la lutte contre la pauvreté
Commission européenne	
FRANSEN Lieve	Directrice en charge de la Politique sociale et d'Europe 2020
TOLEDANO LAREDO Emma	Empl D2, Chef d'Unité
PARASKEVAS Marie-Anne	Empl F1, administratrice principale
CULTRERA Concetta	Empl D2 adjoint du chef d'unité
DEGRAND-GUILLAUD Anne	Empl D1, responsable d'équipe, Chargé de mission
DENCH Kevin	Empl D2, analyste politique
IRONSIDE Sarah	Empl D1 assistant aux affaires interinstitutionnelles
TOTH Gabor	Empl E1, chargé de mission
SASU Ionut	Empl D4 chargé de mission
VANYOLOS Istvan	Empl D2, analyste politique
ANDREI Corneli	Empl D2, analyste politique
MOLSON Eric	Empl D2, assistant financier
MESZARO Andrea	Empl D2, analyste politique
HOLTHUIS Egbert	Empl D1, Chef d'Unité
ENGSTED MAQUET Isabelle	Empl A2, adjoint au chef d'unité
HAAPAKKA Merja	DG REGIO C2, chargé de mission
OPLAND Oyvind	Empl D1, analyste politique
SAINT DENIS Antoine	Empl D4, chargé de mission
HUSZ Dora	Empl D2, chargé de mission
OP DE BEKE Julisu	Empl D2, chargé de mission
FAZI Elodie	Empl D2, analyste politique
STOYANOVA Galya	Stagiaire
KETTERER Hanna Maria	Stagiaire
WOLF Wlater	Empl D2, Analyste politique
CPS / EMCO	
BEETS Lauris	Présidente du Comité Protection sociale
RABAU Muriel	SPF Sécurité sociale, Belgique
FOUDRIERE Pascal	Min. Solidarité & Cohésion sociale – France
GERSTMANN Kati	Ministère fédéral du Travail, des Affaires sociales et de la Protection des consommateurs, Autriche (BMASK)
SIRLINGER Gerald	Magistratsabteilung 24 Gesundheits- und Sozialplanung
CIERNA Maria	Représentation de la République slovaque auprès de l'UE
BOHAN John	Ministère de la Protection sociale, Irlande
Communauté universitaire	
MARLIER Eric	

ONG	
COTTINJI Jean Yves	Comité des Sans logis – EUH France
PEETERS Jean	Front Commun SDF – Belgium – EUH
SCHNEIDER Jürgen	EUH Germany
WILLEMSE Paul	Front commun SDF – NL – EUH
HARTUNG Brigitte	HOPE Germany
BURGERLING Elly	HOPE NL
RAZVAN Marin	HOPE Romania
PAARDEKOPER Edo	HOPE NI
DUPRES Aurelie	EU Network of Social Integration enterprises
CLARK-FOULQUIER Clotilde	Eurodiaconia
ONG Progress Inclusion sociale	
BANAS Pauline	Mental Health Europe
GREENE Caroline	Eurocities
GANZERLA Silvia	Eurocities
MARTINSSON Sofia	Eurocities
CESE	
COULON Pierre Jean	Comité Economique & social
LUCAN Eugène	Comité économique & social
Animateurs	
CALVANELLI Laura	Caritas Italie
GORIS Josee	SPF Intégration sociale – Belgique
HERMANS Marja	Welzijnszorg – Bruxelles
GINNELL Paul	EAPN Irlande
STRIANO Mauro	Feantsa
VERECKEN Léopold	
MARTON IZABELLA	EAPN Hongrie
LEVOY Michele	PICUM
CARON Vincent	EAPN
MARGUERY Olivier	Armée du Salut
CESARINI SFORZA	EAPN Italie
BACKES Stephan	EAPN Belgique
Modérateurs du Dialogue	
MARGUERY Olivier	Armée du Salut
BACKES Stephan	EAPN Belgique
GORIS Josée	SPF Intégration sociale – Belgique
HERMANS Marja	Welzijnszorg – Bruxelles
STRIANO Mauro	Feantsa
HOREMANS Ludo	Président d'EAPN
Comité organisateur	
FARRELL Fintan	EAPN, Directeur
Coordinatrice	
GERONDAL Micheline	EAPN
Rapporteur	
Edward THORPE	
Equipe d'EAPN	
DAHMEN Sigrid	
FLEMAL Coralie	
LEE Rebecca	
GONZALEZ Leticia	

